"Votre Association Canadienne Française est une coopérative d'action nationale. Et vous savez tout ce que vous devez à ses initiatives."
—Monseigneur C. Roy

La Survivance

"Coopération française ne veut pas dire isolement français dans la Confédération. Coopération française veut dire: vie totale de notre âme française au profit de tout le Canada."
—Mgr C. Roy

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — LE 25 OCTOBRE, 1939 — No 2

COOPÉREZ pour Survivre, affirme Monseigneur Roy

MAGISTRALE CONFERENCE DU PRES. DU COMITE PERMANENT

Monseigneur Camille Roy expose quelle doit être notre coopération spirituelle. — Survivance française et unité nationale. — Le problème des races. — L'attachement à la langue et à l'esprit français.

Message du Comité Permanent

C'est au Comité permanent de la Survivance française en Amérique que je dois l'honneur et la joie d'être parmi vous; c'est en son nom que je vous remercie de l'accueil que vous faites ce soir à son délégué.

M. le docteur Beauchemin, le très digne président, si actif, de votre Association, et qui vous représente avec tant de zèle au Comité Permanent a prié le Comité, réuni à Québec le 30 septembre dernier, de se joindre à votre Association pour ce dixième Congrès général. Il nous a dit que ce Congrès marquait une étape importante de l'histoire de la survivance française dans l'Alberta, et que la présence du Comité permanent de la Survivance française au Canada y serait pour tous un réconfort. M. le docteur Beauchemin sait avec quelle sympathie nous l'avons écouté; cette sympathie s'est tout de suite traduite dans l'unanime décision de déléguer à votre congrès le Président du Comité Permanent.

J'ai accepté avec empressement cet honneur de vous apporter le message des membres du Comité. Et combien je suis heureux ce soir, et ému, de représenter ici tous les groupes français d'Amérique, et tout particulièrement de pouvoir rapprocher, unir dans une étreinte fraternelle Québec et Edmonton! Québec, la mère vivante de tous les fils dispersés de la race française en Canada et aux Etats-Unis; Edmonton, la capitale hospitalière et lointaine d'une terre que foulèrent les pieds des fils de la Vérendrye, d'une province où refleurissent en ce moment tous les espoirs de la vie française; où sous l'égide conjointe bienveillante, des autorités religieuses et civiles, vous voudriez réaliser en Alberta tous les beaux desseins qu'apportèrent ici les créateurs de vos établissements français.

Quand, ce soir, je supprime de mon regard les nuits et les jours du long voyage accompli, il me semble, au milieu de vous, qu'il n'y a qu'une distance géographique qui nous sépare. Nos âmes sont restées toutes proches et semblables. Et je vois bien qu'au foyer de votre vie albertaine brûle la même flamme indestructible qui s'alluma, il y a trois siècles, au foyer de Québec.

C'est à votre fidélité tenace, souvent héroïque, que vous devez d'avoir tenu lumineux le flambeau, d'avoir conservé intact ce qu'il y a de meilleur dans votre sang et dans votre esprit: Québec admire cette vaillance; il rend hommage ce soir à tous les sacrifices que vous a coûtés votre filial attachement à votre destin français. C'est à votre Association cannadienne-française que vous devez l'organisation méthodique, tous des moyens concertés qui donnent à votre action une plus vigoureuse efficacité. J'apporte à cette Association l'hommage du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, la gratitude de tous ceux-là qu'il représente, c'est-à-dire, de tous vos frères du Canada et des Etats-Unis.

La Coopération matérielle et spirituelle

Vous avez voulu, messieurs, que votre dixième Congrès fût le Congrès de la coopération.

Il s'agit surtout, dans vos délibérations, de coopération économique, et des moyens de former, de répandre chez vous l'esprit de coopération. Vous avez raison de chercher dans la collaboration de tous, la prospérité de chacun. L'économique avec sa puissance de progrès, n'est vraiment bienfaisante que s'il s'appuie sur la solidarité coopérante des citoyens. Il devient souvent dangereux quand il résulte de l'individualisme habile, ou de l'égoïsme triomphant.

Mais la coopération, nécessaire en économique, l'est aussi dans tous les domaines de la vie nationale, dans ceux-là en particulier où s'élabore la fortune spirituelle d'un peuple. La coopération s'impose toujours, dès qu'il s'agit pour un peuple, pour une race, de s'assurer la conservation ou l'accroissement du capital de ses traditions.

Vous, frères d'Alberta, vous avez la richesse de vos plaines, celle-là aussi de vos forêts, de toutes ces terres fertiles qui vont s'appuyer aux premières pentes des Rocheuses; c'est cette richesse matérielle, nécessaire, que vous voulez consolider et multiplier par la coopération.

Mais vous avez une autre richesse dont je sens bien que vous êtes aussi préoccupés pendant ce Congrès: c'est la richesse, non plus de votre sol, mais de vos âmes. Pas celle de vos blés, mais la richesse de votre sang français. C'est la richesse de vos traditions; c'est l'or pur de votre esprit; c'est la valeur incomparable de votre langue; l'harmonie, la douceur du parler maternel; c'est tout l'héritage séculaire que notre Congrès de 1937 a voulu symboliser en posant sur une large feuille d'érable un beau lys français.

Eh bien, frères de l'Alberta, cette richesse spirituelle a besoin elle aussi, pour qu'elle soit conservée et multipliée, des méthodes nécessaires de la coopération. Il lui faut ses organismes collectifs de défense, d'accroissement, de progrès.

Vous formez, dans l'ordre des richesses matérielles, des coopératives d'achat et de vente, de production et de consommation. Vous formez des coopératives de vie économique. Permettez que je vous le rappelle ce soir: il vous faut aussi des coopératives de vie française. Il vous faut en Alberta des coopératives de survivance!

Certes, et grâce à Dieu, ces coopératives déjà existent. Votre Association canadienne-française est elle-même une coopérative d'action nationale. Et vous savez tout ce que vous devez à ses initiatives, à la mise en commun que par elle vous faites, de vos volontés, de vos moyens de vivre votre vie française.

Et ce que fait ici votre Association, une autre semblable le fait en Saskatchewan, une autre au Manitoba, et d'autres en Ontario, en Acadie, dans la Province de Québec, et par delà la frontière, chez nos frères des Etats-Unis. Partout c'est l'association, c'est-à-dire, la coopération des esprits et des sacrifices qui a fait cet immense travail collectif jamais terminé, qui a assuré, qui pourrait assurer partout où cela est possible, la survivance française en Amérique.

Notre Comité Permanent, qui a son siège à Québec, mais qui se compose de membres choisis dans tous nos groupes français du Canada et des Etats-Unis, est lui-même une vaste coopérative d'action et de vie françaises. Et ma présence ici ce soir est, de sa part, un acte de coopération.

Coopératives de survivance et de rapprochement

Ai-je besoin de le rappeler ici ce soir? Nos coopératives de survivance, qui nous groupent en formations spéciales, catholiques et françaises, ne nous séparent pas de nos concitoyens qui parlent une autre langue, ou professent une autre foi. Nos coopératives de survivance ne font pas de nous des isolés dans la patrie commune, des fauteurs de divisions, des empêcheurs d'unité nationale. Nos coopératives de survivance française sont plutôt des coopératives d'amitié canadienne.

Citoyens du Canada, nous avons ce destin magnifique de composer notre unité nationale des deux grandes races qui par droit de naissance ou par droit de conquête possèdent la terre canadienne, et de placer au sommet de cette unité les deux âmes les plus hautes de l'humanité moderne: la française et l'anglaise! Nous avons au Canada ce destin magnifique de composer notre grandeur spirituelle de la rencontre, de la no-

(Suite à la page 4)

CONFERENCIER



Mgr Camille Roy, président du Comité Permanent de la Survivance Française, dont les paroles ont créé une profonde impression à notre Congrès.

DISCOURS D'OUVERTURE

Allocution de M. le Dr L. O. Beauchemin à l'ouverture du Dixième Congrès

Le rôle le plus agréable que puisse remplir un président de l'A.C.F.A. c'est celui de souhaiter la bienvenue à ses compatriotes venus nombreux des quatre coins de notre province à ce 10ème Congrès. Oui, soyez mille fois bienvenue pour avoir daigné répondre à notre appel et être venus étudier avec nous vos problèmes. nos problèmes, et marquer ainsi une étape peut-être décisive dans notre vie nationale.

J'ai bien dit, chers compatriotes, étudier nos problèmes, car vous le réalisez comme moi, l'heure de la routine, l'heure du laisser-vivre passe rapidement, et qui que vous soyiez à moins que vous n'étudiez, à moins que vous ne coopériez, à moins que vous vous mettiez à la page, vous ne pouvez vivre heureusement, chrétiennement, en paix avec vous-mêmes et avec vos semblabes, parce que vous serez en arrière et délaissés de tous.

Nous nous sommes donc réunis pour ce 10ème congrès en un grand cercle d'étude afin d'apprendre par nos observations mutuelles, notre expérience à chacun, ce que nous pouvons faire pour améliorer notre sort, nous donner une meilleure vie. C'est Mgr l'Archevêque d'Edmonton qui nous disait, parlant de la coopération, que ce n'était pas là le chemin direct au ciel, mais que la coopération est un principe qui s'agence facilement aux principes de la vie chrétienne. Un de nos compatriotes a aussi écrit que l'étude et la pratique de la coopération était un des meilleurs éléments de bonne entente parmi les groupes. Avec tous ces témoignages d'encouragements, il me semble que nous sommes sur la bonne voie.

Que pourrais-je vous donner en plus comme président de notre association? car je sens qu'il m'incombe dans ce discours de bienvenue, dans ce discours du trône, de vous donner une directive, un programme pour le travail de demain. Chers compatriotes, on vous l'a dit, c'est de l'action que nous voulons et je ne crois pas avoir autre chose à ajouter que de vous dire que dans le mot coopération réside tout notre programme.

Je ne pourrais que vous ramener tout ce que l'on vous a déjà donné sur La Survivance, et si vous avez pris la peine de la bien lire et la méditer vous n'avez plus besoin de ma voix pour savoir le chemin à suivre. Et de mon côté je n'ai aucune inquiétude pour l'avenir de notre association et notre part envers le Comité Permanent, si l'on veut bien se pénétrer des principes de la coopération.

Nous avons des cadres d'organisation en Alberta assez prometteurs: des organisations paroissiales encourageantes, notre association d'éducation, de commissaires, à la tête de laquelle se trouve notre vaillant défenseur M. Pilon, avec notre visiteur d'écoles le R. P. Fortier, surveillant notre éducation scolaire primaire avec beaucoup de vigilance et de résultats encourageants. Soutenant notre jeunesse nous avons "La Survivance des Jeunes," les bibliothèques circulantes, les Avant-Gardes, les Scouts, etc., qui nous encouragent pour l'avenir. Notre organisation d'éducation secondaire est à réorganiser ses programmes et avec un peu de patience et une meilleure économie coopérative de tous les nôtres, nous envisageons d'heureux résultats. Notre organisation nationale, l'A.C.F.A. qui essaie de coordonner les meilleures énergies de tous ces groupes et en augmenter la vie se relie au Comité Permanent de la survivance française de l'Amérique du Nord, dont le siège social est à Québec, où nous allons étudier chaque année les problèmes généraux de toute notre survivance.

N'est-ce pas là, messieurs, quelque chose qui vous donne envie de vivre, de coopérer, de travailler ensemble; car messieurs, nous sommes encore dans l'heureuse position où l'énergie de nos différents groupes ne s'entrechoquent pas encore et les jalousies personnelles sont moins à craindre.

Travaillons donc avec cet esprit français qui s'amuse; qui ne semble prendre aucune conscience du péril qui le menace, mais qui soudain se réveille, se lève et par un geste suprême, héroïque, chevaleresque, livre une bataille qui met en défaite ceux qui nous croyaient vaincus.

Avec cela, n'allons pas chers compatriotes, tenter de prendre pour nous seulement la gloriole du chemin parcouru et les espérances d'avenir. En mon nom, et au nom de notre association, je veux bien vous dire que nous ne sommes que vos instruments et que si demain, soit que nous soyions trop vieux ou que nous n'appartenions plus aux cadres qui sont en évidence, que nous soyions plutôt à l'arrière plan; nous serions toujours avec vous.

Mes chers compatriotes, permettez-moi de rappeler à votre souvenir les disparus d'abord, puis ensuite ceux qui ont dû nous quitter pour aller travailler dans une sphère nouvelle ou sous d'autres cieux et finalement tous ceux qui sont encore avec nous, mais dont le travail les met moins en vedette que d'autres. Mes chers compatriotes, je pourrais vous citer ici des noms qui rendraient hommage à ces dévoués travailleurs; cette tâche est trop délicate, je ne peux en prendre la responsabilité; mais je veux qu'ils sachent tout de même que nous ne sommes pas des ingrats. Nous nous souvenons de tous, de nos morts, de nos pionniers, de nos devanciers, de notre clergé, de nos collaborateurs, de notre presse, de nos gouvernements, de nos travailleurs, de nos donateurs, de tous nos compatriotes; et en votre nom et au mien à l'occasion de ce congrès je leur dis merci. Avant de terminer un merci particulier au Revérend Père Breton, le président et l'âme dirigeante du comité d'organisation.

Je vous laisse donc, en vous demandant d'assister fidèlement à toutes nos séances, de prendre part aux discussions avec tout l'intérêt que vous portez à notre cause, afin, que par la coopération de nos intelligences nous poursuivions notre destinée religieuse et nationale en cette terre albertaine.

L. O. BEAUCHEMIN

Observatoire

Douzième Année

Au moment où se tenait notre dixième Congrès, notre journal entrait, lui, dans sa douzième année. Il convient de le souligner aujourd'hui. En dépit de lacunes inévitables à toute oeuvre humaine, ce nous est un devoir de reconnaître ici le gigantesque effort accompli par nos devanciers, souvent au prix de sacrifices indicibles.

Aussi, nous entrons dans cette nouvelle phase avec une seule détermination: celle de servir, à notre tour, toutes les causes les plus chères.

Nos artistes

Nous nous plaisons à rendre hommage à nos artistes canadiens français qui ont apporter leur précieux concours au Congrès. A la radio d'abord, puis aux soirées du Congrès, nous avons vu ces artistes mériter les appréciations flatteuses de leurs auditoires.

Mentionnons le quatuor composé de M. et Mme J. Nadeau, M. et Mme A. Rocque, Mlle R. Audette, Mlles Thérèse et Cécile Potvin, Mme R. Bouchard, Mlle G. Baril, Mlle Thérèse Vallée, M. J. Sylvestre; enfin les artistes du Cercle Molière et de notre orchestre.

A tous sincères félicitations.

Après 20 ans

M. C.-E. Gariépy vient de se retirer de l'administration de la Commission des Ecoles Eéparées d'Edmonton. Il s'y est dévoué pendant vingt ans bien comptés. C'est dire que notre estimé compatriote mérite l'admiration et la reconnaissance de tous les nôtres. Nous nous faisons l'interprête de tous pour lui offrir les hommages de ses concitoyens franco-albertains.

P.-E. B.

AUTOUR DU GLOBE

PARIS — L'ambassadeur polonais a émis un communiqué où il parle des hauts faits de la marine défaite des Polonais. Le rapport dit qu'un torpilleur et un poseur de mines polonais avaient coulé deux torpilleurs allemands et descendu sept avions nazis. Il termine en disant que les navires polonais ont ensuite été bombardés et coulés.

PARIS—Louis Membree, chef autonomiste en Bretagne, a été condamné à un an d'emprisonnement à Rennes pour avoir distribué des pamphlets réclamant l'indépendance de la Bretagne.

LONDRES—Un programme, en vertu duquel le Royaume-Uni achètera la moitié de ses approvisionnments de blé au Canada, est à la veile d'être établi, a-t-on annoncé à Londres.

Cette politique d'achat de la Grande-Bretagne sera poursuivie tant que les prix du blé canadien ne seront pas haussés démesurément.

LONDRES — La 'Press Association' dit qu'elle a appris que les capitaines des navires marchands allemands ont reçu l'ordre de détruire leurs vaisseaux plutôt que de permettre aux Anglais et aux Français de les capturer.

BERLIN—La guerre a rendu possible aux enfants allemands de jouer "aux trains" avec de vraies locomotives, depuis que le ministère des Communications du Reich, "vues les circonstances exceptionnelles" a décrété que les "hommes" âgés de 14 ans, ou plus, étaient aptes à servir comme ingénieurs de chemins de fer.

BUDAPEST—On rapporte que la police hongroise a arrêté 140 membres du parti naziste dissous—la Légion de la Mort—afin de prévenir un coup d'Etat contre le gouvernement.

PARIS — On annonce que trente mille soldats anglais viennent de se joindre aux troupes françaises sur le front franco-allemand, dans le nord-est de la France.

RAPPORT GENERAL DU 10E CONGRES DE L'A.C.F.A.

Le Dixième Congrès Général de l'Association Canadienne Française de l'Alberta s'est tenu à la Salle St-Joachim d'Edmonton les 18 et 19 octobre dernier. Au dire de tous, il fut l'un des plus beaux congrès de notre groupe albertain: nombreuses délégations, études intéressantes de nos problèmes nationaux et économiques et surtout, présence de personnages distingués, tout a contribué au succès de ce congrès.

OUVERTURE

C'est au pied des autels, que s'ouvrirent ces importantes assises. A 8 heures Mgr Camille Roy célébrait la sainte messe en l'église St-Joachim. L'éminent prélat avait été spécialement délégué pour représenter au Congrès le Comité Permanent de la Survivance Française d'Amérique. Au cours de cette cérémonie religieuse, nous eûmes la joie d'entendre la chorale du Collège des Jésuites. Puis les délégués commencèrent à affluer à la salle des délibérations. Dès ce premier matin, 125 environ s'inscrivirent, venant de tous les coins de la province: Edmonton, Calgary, Morinville, Picardville, Ste-Lina, Bonnyville, St-Albert, Arvilla, Thérrien, St-Paul, Girouxville, Beaumont, Falher, Castor, LaCorey, Chauvin, Legal, Lamoureux, Rivière-Qui-Barre, Joussard, Donnelly, Calder.

De l'extérieur on remarquait: Mgr Camille Roy, délégué par le Comité Permanent de la Survivance Française; M. J.-B. Beaudoin, de Montréal, représentant la Fédération des Caisses Populaires de la Provinces de Québec; le R. P. D. Jubinville, O.M.I., de Winnipeg, délégué par l'Association d'Education du Manitoba; M. l'abbé C. St-Pierre, missionnaire-colonisateur de Québec. On remarquait en plus parmi les personnages de marque: l'Hinorable Lucien Maynard, ministres des affaires municipales dans le gouvernement Aberhart; MM. les députés J. W. Beaudry, de St-Paul; J. H. Tremblay, de Grouard; et René Pelletier, de Falher.

PREMIERE JOURNEE

PREMIERE SEANCE

MERCREDI AVANT-MIDI, LE 18

Après un mot de bienvenue de la part du Docteur L. O. Beauchemin, président général, les congressistes se mirent immédiatement à l'oeuvre, et l'on procéda à la formation des comités.

Comité des Nominations: MM. J. W. Pigeon, J. O. Pilon, J. M. Fontaine, E. Cimon, A. Marcil.

Comité des Résolutions: MM. P.-E. Poirier, J. Beaudry, M. l'abbé Lapointe, R. P. J. Fortier, S.J.

RAPPORTS

La séance d'étude du mercredi avant-midi fut spécialement consacrée aux problèmes de l'Association: lecture des rapports et discussions sur les questions ayant trait aux questions nationales.

Les rapports soumis furent ceux du R. P. J. Fortier S.J., chef du secrétariat de l'A.C.F.A.; de M. Maurice Lavallée, secrétaire du Concours de Français; de M. J. O. Pilon, trésorier de l'Association.

On trouvera ces rapports au complet dans la présente édition de "La Survivance."

Après leur lecture on offrit les remerciements de l'Association à Leurs Excellences NN. SS. Guy et Langlois pour l'appui qu'ils ont donné à l'Association; au R. P. J. Fortier et à M. J. O. Pilon pour le dévouement qu'ils ont déployé dans leur charge respective.

COMITE PERMANENT

Présenté par un mot de bienvenue de notre président général, Mgr C. Roy fit connaître aux congréssistes l'origine, la nature et les oeuvres du Comité Permanent de la Survivance Française d'Amérique.

Le Comité Permanent fut fondé à la suite du Congrès de 1937 pour tenir unis par un lien solide et durable les groupes français du Canada et des Etats-Unis. D'où le nom qu'il porte. Et de fait, ce comité groupe dans son bureau de direction des représentants de toute l'Amérique.

Vers 1900, à l'Université Laval, naissant la Société du Parelr Français qui travailla avec ardeur à la parution d'un glossaire canadien. Aussi lorsqu'en 1912 on lança l'idée d'un Congrès, tout naturellement la langue y tint une large place; et l'on eut le "Congrès de la langue française." Vingt-cinq ans plus tard, en 1937, nouveau Congrès et, par tradition, on lui conserva le nom de Congrès de la Langue française. Il se termina par la création d'un organisme qu'on nomma: Le Comité Permanent des Congrès de la langue française. Ce comité vient de changer son nom afin de l'adapter davantage à la nature des choses. Et c'est ainsi que l'on en arrive au "Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique," pour bien signifier que ce comité ne s'occupe pas seulement de congrès et de langue, mais de tous les intérêts des canadiens français d'Amérique. "Ayant emprunté son nom à Edmonton, le Comité, déclare Mgr Roy, lui devait sa première visite officielle."

Le Comité eut comme premier but de mettre à exécution les voeux du Congrès de 1937. Dans cette intention il créa des commissions pour le seconder dans ce travail long et difficile. Depuis deux ans, le Comité a entretenu des relations avec tous les groupes.

Il a fait pervenir des prix dans tous les centres français qui lui en ont fait la demande; il a fait pression sur les autorités fédérales pour obtenir que l'on accorde aux groupes français de l'Alberta et du Manitoba leur représentation sénatoriale; le Comité Permanent a aussi organisé au cours de l'été des cours pédagogiques dans l'Ile du Prince-Edouard; à la demande des acadiens, il voit à l'éducation d'un journaliste compétent qui, une fois formée, se dépensera pour le bien de la cause en Acadie; enfin, comme l'économique est en souffrance, le comité est à préparer un grand congrès qui traitera de ce problème.

En terminant, Mgr Camille Roy affirme que le Comité Permanent sera toujours heureux de collaborer. "Nous ne savons pas toujiurs ce qu'il y a à faire, dit-il; nous vous invitons à nous dire vous-même comment le Comité Permanent pourrait vous être utile. Nous sommes disposés à accomplir cette oeuvre dans la mesure du possible."

* * *

M. J. O. Pilon, trésorier, prie Mgr C. Roy de transmettre à Québec la demande des petits franco-albertains, celle de maintenir le support financier en faveur du Concours de français. Sans Québec, nos petits franco-albertains n'auraient pas de concours.

Monseigneur Roy réaffirme le désir qu'a la vieille province de collaborer à cette oeuvre. "Je conserve, avoue-t-il à ce propos, les lettres charmantes des petits élèves de l'Alberta qui m'écrivent pour me remercier des prix qu'ils ont reçus en récompense. C'est un document intéressant de la vie française en Alberta; on y sent palpiter toutes ces petites âmes. Aussi je puis vous assurer que nous sommes et que nous restons avec vous."

* * *

Le R. P. J. Fortier, S.J., fait remarquer qu'en effet les deux tiers des prix du concours sont fournis par le Québec. Vu l'heure avancée, la séance est ajournée à l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE

MERCREDI APRES-MIDI, LE 18

Avant d'aborder l'étude des problèmes indiqués au programme, on termine le travail laissé en suspens. Deux questions sont traitées: celle de "La Survivance" et celle d'une "Journée de l'A.C.F.A."

"LA SURVIVANCE"

Le R. P. P.-E. Vanier, O.M.I., donne un aperçu de la situation de notre journal; il souligne que le nombre des abonnés pourraient sûrement être plus élevé; enfin il fait part de la campagne de propagande qui est maintenant en voie d'exécution.

Relevant certaines remarques qui

(Suite à la page 5)

Le Cheval Noir

GRAND'MERE ANGELE LA CONTEUSE

Grand'mère Angèle était une xecellente conteuse à la manière ancienne. Elle se rappelait tout ce qu'elle avait entendu. Il y avait tant de merveilleux dans ses récits qu'on la considérait comme une bonne fée, au visage ridé, à la fois sérieux et comique, et aux yeux remplis de malice.

Elle disait souvent comment la pierre de la première église de l'Islet fut charroyée par un cheval miraculeux, il y a déjà plus de cent cinquante ans. Son récit n'est pas le seul du genre, particulièrement sur les rives du Saint-Laurent, où le diable apparut souvent en cheval noir. Il s'agit là d'une légende traditionnelle, celle de "Satan constructeur d'église," qui a été adaptée ailleurs, en particulier à Trois-Pistoles (Témiscouata), à Saint-Augustin (Portneuf) et à Saint-Michel (Bellechasse).

Le curé Panet n'est d'ailleurs pas celui qui construisit la première église de l'Islet. Ce fut le premier curé, M. Hingan. La légende commet ici une erreur, ce qui est son propre. Mais peu importe! M. Panet, après M. Hingan, fut curé de l'Islet pendant cinquante ans, et il est devenu pour ainsi dire légendaire. Son nom est resté dans l'esprit des paroissiens comme une personnification de tous les curés qui avaient existé avant lui. Il était le curé par excellence, l'unique. Il n'est donc pas étonnant qu'on lui ait attribué la construction de la première église, et même des faits qui touchent au miracle.

Ecoutez plutôt, c'est maintenant grand'mère Angèle qui parle!

* * *

UN CURE ETOFFE

"Il n'y a pas toujours eu d'église ici, à l'Islet, vous le savez. Du temps de mon grand-père — ça n'est pas d'hier! — il n'y eut d'abord qu'une petite chapelle de bois rond, d'autres disent de planche, où est aujourd'hui la chapelle des morts. Mes grands-parents se rendaient au Cap-Saint-Ignace pour faire leurs Pâques, pour se marier, pour faire baptiser leurs enfants ou se faire enterrer. Le seul prêtre des environs, un missionnaire vivait là, lorsqu'il n'était pas ailleurs, voyageant le sac au dos comme le plus humble des mortels. Ça n'était pas bien drôle, allez, dans les chemins impossibles, surtout le printemps, à la fonte des neiges — des vrais "marbouillas"!

Dans ce temps-là, il n'y avait pas beaucoup de monde, dans la paroisse; une maison par-ci par-là. Deux ou trois dans le haut: les Chiasson, les Cendré, puis Bénoni Cloutier, au pied de la côte. Bénoni Cloutier! sa femme lui avait apporté, en se mariant, un demi-minot de piastres françaises, bien des cent louis. Au faubourg, il y avait quelques bâtisses: chez le seigneur Casgrain, chez Amable Bélanger — un des plus gros habitants de la paroisse; puis, dans le bas, vers Trois-Saumons, les Caron et les Boucher. C'est tout.

Ils étaient tous du pauvre monde, vivant dans des maisons de bois rond et ouvrant des terres. Ils commencèrent par le bord de l'eau. Plus tard, ils allèrent plus loin établir le village des Belles-Amours. Dame, il y en avait de la misère! Il fallait travailler dur! Vous ne savez pas ce que c'est, vous autres, que prendre une terre en bois debout, puis la faire à la charrue. Faut couper les arbres, essoucher et arracher les roches. Quelle besogne!

La nouvelle courut, un bon jour, que les habitants de l'Islet auraient aussi leur curé. Grande joie pour tout le monde, dans la paroisse! Mais, mon Dieu, comme il fallait que le nouveau curé soit "étoffé"! Pas encore d'église, pas de presbytère pour lui. Mais il était l'humilité même, sans vanité. Et quel bon coeur, ce M. Panet, notre premier curé! Les prêtres sont bons, mes amis. M. Panet était un saint homme, mais un vrai saint, celui-là! On dit qu'il allait toujours porter le bon Dieu tête nue, même dans les grands froids d'hiver. Il fut obligé de demander couvert au seigneur, qui le reçut de bonne grâce. Puis on lui bâtit en manière de presbytère une chaumière assez triste où les plus pauvres aujourd'hui ne voudraient pas rester. Mais tout lui était bon.

On décida de bâtir l'église, en 1768, et M. Panet se demanda comment faire charroyer la pierre nécessaire. Il veillait, une nuit, bien tard, et il se disait: Les chevaux sont si rares dans la paroisse! Ils suffisent bien juste aux semences et aux moissons.

Et il n'y a pas de morte-saison dans les travaux de la terre. Il en fallait pour charroyer la pierre de l'église, aussi le bois. Mais où en trouver. Pas de réponse. Cela l'empêchait de dormir.

VISION DANS LA NUIT

Il entendit son nom prononcé, dans la nuit.

Ai-je la berlue? se demanda-t-il.

La même voix l'appela une seconde fois, une voix de femme, très doucement:

—François, François!

Il en fut effrayé, lui qui n'avait jamais peur.

—Mais je suis en état de grâce, se dit-il en lui-même, je n'ai donc rien à craindre.

Se redressant, il répondit hardiment:

—Au nom de Dieu qui que vous soyez, que me voulez-vous?

Une belle dame lui apparut, blanche comme la lune.

—Je suis Notre-Dame du Bon Secours, dit-elle. Ne crains rien, mon fils! Sois confiant! A ton réveil, demain, tu trouveras un cheval devant ta porte. Tu t'en serviras pour charroyer la pierre de ton église. Mets la charge aussi lourde que tu voudras: il est fort sans limite. Mais il y a une précaution à observer: jamais il ne faut le débrider. Sa bride est bénite; elle le tient en obéissance. N'oublie pas!

Notre-Dame disparut. Le bon curé tomba endormi dans sa chaise.

LE CHEVAL NOIR

Il se réveilla en sursaut, à l'aurore. C'était en mai, un beau matin de mai. Ça sentait les bourgeons, les fleurs. Les petits oiseaux chantaient partout. Il se trouva heureux pour la première fois, dans sa nouvelle paroisse.

Le soleil éclairait déjà sa chambre. L'apparition revint à sa mémoire, mais il crut qu'elle était un rêve. S'agenouillant pour faire sa prière, il entendit le piaffement d'un cheval, dehors. Regardant par la fenêtre, dans le jardin, il vit, attaché à l'épinette rouge devant sa porte, un cheval noir. Son poil flambait au soleil. Quel magnifique cheval! Il se passa la main sur les yeux. Mais le cheval était encore là. Il était bien réveillé; il avait eu une vraie apparition. Il sortit sur la porte et mit la main sur la crinière du cheval, pour s'assurer. Le cheval frémit de la tête aux pieds, mais il ne bougea pas.

Les ouvriers commencèrent à arriver à cinq heures, pour leur journée.

—Mes amis, dit M. Panet, j'ai emprunté un cheval pour vous. Il vous aidera à charroyer la pierre. Il paraît que c'est un maître cheval, mais il est un peu chatouilleux. Faites-y attention! Surtout, **il ne faut pas le débrider**, jamais! Vous entendez? Pas même pour le faire boire ou manger. Autrement, il vous échapperait.

—Comment s'appelle-t-il, votre cheval, M. le curé? demande Germain-à-Fabien.

Après un moment de réflexion, il répondit:

—Oui, c'est vrai, j'avais oublié ...... Il s'appelle Charlot. Je te le confie, mon Germain!

—N'en soyez pas inquiet, M. le curé. Je m'en charge. Mais quel drôle de nom, ça, Charlot! N'mporte, s'il n'est pas rétif!

—Pour ça, non! répondit M. Panet en souriant; je le garantis!

Germain attela Charlot à un petit charriot à roues très basses, et l'ouvrage commença. Bien que le premier voyage de pierre fût assez gros, Charlot s'en allait comme s'il n'avait eu qu'une plume derrière lui. Il se dandinait. Le curé, voyant arriver les ouvriers, leur cria de ne pas se gêner, de mettre lourde charge.

Le deuxième voyage fut deux fois plus lourd; le troisième, trois fois. Ça n'était rien du tout pour Charlot. Mais le charriot n'était pas assez fort. Les roues se disloquaient déjà. Les hommes en construisirent un deux fois plus grand, trois fois plus fort, et ils y entassèrent les pierres comme si elles eussent été du foin. Les roues craquaient de plus belle. Mais Charlot avait l'air de se moquer d'eux. Il s'en allait toujours à pas carrés; il touchait à peine la terre en marchant.

—Quel cheval, mes enfants, que ce Charlot! Noir comme jais, pas un poil blanc, quatre pattes parfaites, et membré de fer, donc! Et une queue, une croupe superbe, mes amis! Un cheval sans pareil! Mais, il y a donc toujours un mais, il était de mauvaise humeur, il était méchant de la gueule. Il fallait faire attention. M. le curé l'avait dit et il n'avait pas menti. Peu importe, puisqu'on n'avait pas à le brider, ni à le débrider.

M. le curé, qui se tenait avec les ouvriers, à moins d'être aux malades ou au confessionnal, demandait souvent:

(A suivre)

MA MERE

En allant par le chemin, combien souvent, je me suis demandé, s'il y a sur cette terre, un héritage plus précieux, pour l'enfant qui grandit, que l'éducation d'une mère tendre?

Pauvre adolescent, qui ouvre les yeux à la Vie, et qui est privé de cette faveur, que je te plains!.... Comment pourrais-tu prendre, ta route... et en affronter les ornières.... sans une révolte intérieure, te disant: "Moi, qui n'ai pas eu les affections d'un foyer, qui donc pourra m'aimer en ce monde? Moi, qui ai marché un peu partout, qui ai grandi d'abord dans un petit village de campagne, alors qu'autour de moi, je voyais partout la tendresse inaltérable d'une famille chère, et d'un entourage sain. Plus tard, m'éloignant, pour les villes, et voyant toute la vilenie des hommes, ah! combien souvent, je t'ai béni, ma mère, d'avoir mis ainsi, en mon âme, **tout le beau du Ciel**........ car les méchants, ma mère, ce sont sûrement des malheureux qui n'ont pas eu une maman telle que toi, car, après avoir rempli ta mission, que un à un nous avons commencé à déserter la maison de notre enfance, tu pouvais certainnement t'écrier: "Allez mes enfants, allez seuls, maintenant, pour vous, je ne crains rien." Non, mère chérie, non, telle l'infection, sur une chair saine, ne peut avoir de prise, ainsi sur nos âmes la méchanceté des pervers ne fera rien, et cet héritage si précieux, légué—non pas, comme la fortune, donnée à l'enfant, où tous les mortels, s'acharnent pour le lui arracher petit à petit, sou par sou—mais celui-ci, mère, restera toujours intact, puisque personne, jamais, ne pourra en toucher une parcelle. Donc, vous mères chrétiennes, qui aimez ainsi, vos enfants, pour eux, pour ces pauvres petits, je vous implore........ Aimez-les, oh! si tendrement........ mais fermement, aussi, conduisez-les, dans le droit chemin........ ce sont, ces souvenirs d'un toit béni, qui les immunisera contre les douleurs, les fardeaux, les croix du chemin, car ils auront, une âme—ils seront forts—et ce sera, la réminiscence des ans d'autrefois........

FLORE DE L'OMBRE

18E CONGRES DE "PAX ROMANA"

Nous avons étudié ensemble

Dans de nombreuses réunions, nous avons écouté, étudié, discuté, travaillé ferme. Le thème général: l'Action catholique à l'Université. Nature et caractère de l'Action catholique—la vie spirituelle, base de l'apostolat—le rôle des "militants" dans les organisations universitaires—l'Université, école de formation à l'apostolat futur—les fédérations d'étudiants et l'Action catholique—la formation des chefs,—la place d'une chaire d'Action catholique à l'Université,—l'Eglise, école de solidarité catholique.. voilà quelques-uns des sujets traités, soit en français, soit en anglais, soit en espagnol, soit dans des réunions plénières, soit dans des comités et sous-comités, soit dans des conversations intimes. Chaque délégué donnait les résultats obtenus dans son pays et les espoirs d'avenir. Toutes les opinions exprimées, il va sans dire, n'étaient pas gobées tout de go. Mais il y avait profit dans cette grande liberté d'expression et de discussion.

Nous avons prié ensemble

Nous avons prié à la messe d'ouverture et à chaque messe de chaque matin; à chaque réunion plénière et à chaque réunion de comité. Toutes les nations disaient filialement: "Notre Père..." Ce Notre Père, signe d'unité. Les délégués se rappellent le chaleureux commentaire que nous en fit, à la fin d'une de ses conférences, S. Exc. Mgr Roger Beaussart, auxiliaire de Paris et chef très distingué de la délégation française. — Nous avons prié d'une prière silencieuse et admirative devant l'autel et devant les icones, pendant que se déroulaient, dans la crypte, les cérémonies très solennelles d'une messe en rite byzantin. Sept prêtres cocélébrants processionnaient recueillis dans leurs souples et riches ornements; sept prêtres imploraient, les mains levées, et joignaient ces mains dans un signe d'union et les posaient ensemble sur le pain que les paroles divines allaient changer; 7 prêtres multipliaient les hymnes de louanges et d'actions de grâces, alternaient avec une chorale puissante, les longues, les lentes litanies; chants tantôt sonores, tantôt très doux, suppliants comme une plainte qui monte de très loin vers le Seigneur. Liturgie encore remplie de mystère pour nous, mais dont personne ne sut éviter l'emprise. — Nous avons prié sur la tombe du soldat inconnu, du soldat anonyme, mais glorieux quand même dans sa mort et dans son dévouement. Nous avons dit une prière de paix. Le lendemain nous devions dire une prière de deuil et de larmes pour ces autres soldats qui renouvelaient le geste d'immolation et qui recommençaient de tomber..., soldats inconnus!

Nous avons pleuré ensemble

Nous nous sommes attristés d'une tristesse angoissée, comme écrasés sous un toit qui s'effondre, comme saisis par un orage qui éclate, comme suffoqués par un gaz très lourd qui descend... La messe du premier vendredi du mois, messe toute remplie de l'amour du Coeur de Jésus, venait de finir. Déjà la nouvelle avait comemncé de circuler, même dans cette crypte où nous étions réunis, et avait distendu les regards voilés de larmes. M. l'abbé Grémaud, secrétaire du Congrès, s'avança. Il n'avait plus besoin de parler. Nous avions deviné: la Guerre!.. La Pologne envahie par l'Allemagne!... —Il y eut bénédiction du Très Saint Sacrement et consécration: "Très doux Jésus, rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous qui sommes humblement prosternés devant vos autels... Accordez, Seigneur, à votre Eglise, une liberté sûre et sans entrave; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix.." Les délégués sortirent. Ce n'était pas signe de faiblesse que de pleurer. Nous avons pleuré ensemble.— A dix heures, réunion plénière. Il ne falalit pas multiplier les paroles et les gémissements comme on le fait dans les mélodrames. M. l'abbé Grémaud réapparut et dit simplement: "Aujourd'hui, premier vendredi du mois, nous observerons la coutume universelle. Nous avons organisé la prière d'adoration et de réparation. Nous nous succédrons tous devant le Saint Sacrement. Déjà un premier groupe est en prière" La voix de M. l'abbé Grémaud faiblit légèrement. "Ce sont les délégués de Pologne... et les délégués d'Allemagne. Car, au-dessus des haines, il y a la prière sublime des catholiques qui continuent de fraterniser... Et maintenant, ajouta-t-il énergiquement, nous continuons nos délibérations."

"Pax Romana!" avait dit quelqu'un dans une conversation. Il se reprit aussitôt: "Mais non, il faut dire **Pax Germanica! La paix**, nous ne l'aurons que quand le cruel dictateur aura imposé sa paix au monde."

Un autre corrigea: "Mais non, ce qu'il faut dire, c'est Pax Catholica! Elle se réalisera quand le monde, humilié et souffrant, se sera réfugié auprès du coeur du Christ."

Antonio POULIN, S.J.
(Messager du Sacré-Coeur)

RECETTES

Salade de fruits et filaments de coco

3 bananes tranchées
Jus d'un citron
Jus d'une orange
¼ de boîte de filaments de coco (cocoanut Southern Style)
4 c. à soupe de sucre.

Mêlez tous les ingrédients. Disposez la salade dans des coupes à sorbet. Faites refroidir. Cert quatre personnes.

Galettes chaudes

2 tasses de farine tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
¼ de tasse de beurre ou saindoux
¾ tasse de lait

Tamisez les ingrédients secs auxquels vous ajouterez le beurre ou le saindoux. Pétrissez bien le tout et ajoutez doucement le lait pour en faire une pâte onctueuse. Etendez et travaillez cette pâte sur une planche bien farinée. Découpée à l'emporte-pièce des morceaux d'un ½ pouce d'épaisseur par un pouce carré. Faites cuire dans un four très chaud (450 degrés F.) sur une tôle non beurrée. Laissez un intervalle d'un ½ pouce entre les galettes si vous les voulez croustillantes. Vous pouvez aussi ne faire qu'une grosse galette. Cette cuisson s'opère en 15 minutes.

Soupe aux légumes et au vermicelle

1 petite carotte, 1 petit poireau, 1 branche de céleri, 3 c. à table de graisse de rôti, 3 pintes d'eau, 4 c. à table de vermicelle, sel et poivre.

Faire revenir les légumes, après les avoir hachés finement dans la matière grasse, en les remuant de temps en temps avec la cuillère de bois pour les empêcher de coller. Verser l'eau chaude, les assaisonnements et cuire doucement environ 1½ heure. Vers la fin de la cuisson ajouter le vermicelle.

Potage à l'oignon

5 à 6 oignons, 5 c. à table de matière grasse, 5 c. à table de farine, 1 pinte d'eau, 1 pinte de lait, persil, sel et poivre.

Faire dorer les oignons dans la matière grasse, mettre la farine, puis l'eau bouillante, et continuer la cuisson 20 minutes. Passer au tamis, ajouter le lait chaud et les assaisonnements. Servir avec du persil finement haché.

En suivant le même détail, mais en remplaçant l'oignon par le poireau, on fait un potage à goût plus fin et plus délicat.

Soupe rapide

1 tête de laitue, 4 c. à table de beurre, 4 c. à table de farine, 2 pintes d'eau chaude, 1 jaune d'oeuf, sel et poivre.

Faire fondre le beurre, et ajouter la laitue coupée très fine. Laisser prendre couleur en remuant avec la cuillère de bois. Mettre la farine, verser alors peu à peu l'eau chaude et laisser mijoter doucement 10 minutes. Déposer dans la soupière le jaune d'oeuf, et y verser petit à petit la soupe. Assaisonner et servir.

Potage à la citrouille

4 tasses de citrouille hacrée, 4 c. à table de beurre, 1 oignon, 1 tasse de tomates coulées, 4 tasses de lait, 1 c. à table de sucre, sel et poivre.

Faire cuire la citrouille, la réduire en purée, et lui ajouter le beurre. D'autre part, chauffer le lait avec l'oignon et le sucre, mêler cette préparation à la première et joindre ce mélange aux tomates chaudes. Assaisonner. Couler et servir. Eclaircir avec du lait ou du bouillon si nécessaire.

Regrets

—Vous portez aussi le deuil. Vous êtes de la famille?

—Non, mais ma douleur est grande. Le défunt me devait $3,000.00



LE PEUPLE EST-IL EDUCABLE?

par le Père Gonzalve POULIN, o.f.m.

L'auteur répond lui-même au titre de son livre par un récit détaillé des débuts de l'éducation des adultes en Angleterre. Le dévouement, le courage et l'héroïsme même dépensés par les innovateurs et les propagandistes de ce mouvement, par les maîtres et étudiants, par les universités qui y ont contribué largement, afin d'obtenir des résultats satisfaisants qui, pour avoir été lents à se manifester n'en ont pas moins été sûrs et effectifs.

Si le sujet est d'actualité, il n'en sort pas moins des sentiers battus qu'on a toujours suivis dans "notre littérature." Il faut savoir gré à l'auteur de nous donner un volume d'une aussi belle tenue littéraire, et d'un profond intérêt. Dans cet ouvrage iû la psychologie du Père Poulin, son sens de l'altruisme, sa profonde compréhension du peuple, une riche documentation sont alliés à un subtil esprit d'analyse et d'observation, à des vues larges exemptes de mesquineries et de préjugés, on rencontre aussi à chaque page, un écrivain des plus souples, au style ferme, concis, sachant manier la plume avec élégance et clarté.

Envente à la LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE FRANÇAISE, Ltée, 1206 est, rue Craig, Montréal. Prix 0.75.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison d'octobre-décembre 1939

SOMMAIRE

Le voltairianisme de la Gazette littéraire de Montréal, par Séraphin Marion, de la Société royale, professeur au cours supérieur de la Faculté des Arts. — **Mahomet fut-il sincère?** par Albert Perbal, O.M.I., professeur à l'Institut scientifique missionnaire de la Propagande — **La chanson populaire et la cantilène grégorienne**, par M. l'abbé Ferdinand Biron. — **Les Oblats de Marie-Immaculée de la colonie de Saint-Laurent durant l'insurrection métisse de 1885**, par Jules Le Chevallier, O.M.I. — **L'Union pratique avec Dieu dans les écrits du vénérable Libermann**, par Paul Gay, C.S.Sp. — **The Common Use according to St. Thomas Aquinas** (continuation), by Thomas Smith Sullivan, O.M.I. — **Le patriotisme** (suite) par Jean-Jacques Tremblay, professeur à la Faculté de Philosophie. — **Chronique, Bibliographie, Recension des revues.**

Edition partielle, 512 pages $2.00
Edition complète (includant la Section spéciale) 796 pages $2.60
Adresse: **Les Editions, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont., Canada**

Un petit garçon de trois ans auquel on sert des fraises les examine un long moment et finit par déclarer avec un air moitié surpris, moitié inquiet:

—Elles ont la chair de poule, ces fraises...

* * *

—Est-il possible, Pierrot, que tu aies mangé tout ce gâteau sans même penser à ta soeur?

—Mais maman, je n'ai cessé de penser à elle, pendant que je le mangeais.

—Tu as pensé à elle, dis-tu?

—Oui, j'avais peur qu'elle arrive avant que j'aie fini!

* * *

Le professeur — Tu as le nord en face de toi, l'ouest à gauche et l'est à droite. Qu'est-ce que tu as derrière toi?

Toto — Une pièce à mon pantalon! Je l'avais bien dit à maman que vous la verriez!

* * *

—Quels fruits peut-on toujours trouver dans une chambre?

—Des mûres et des coings (des murs et des coins).

—Maman... Adam et Eve, tu les as connus?

—Mais non, ma petite fille, voyons! ils sont bien trop vieux!

—Bon, bon... Alors je vais demander à grand'père...

RÉDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII MERCREDI, LE 25 OCT., 1939 No 2

AU JOUR LE JOUR

NOUVELLES DE LA GUERRE

LUNDI, LE 16 OCTOBRE

Un sous-marin allemand a coulé le "Royal Oak," croiseur anglais de 29,000 tonnes dans la mer du Nord, où il prenait part au blocus allemand. 790 hommes de l'équipage ont péri. Bien qu'assez ancien, le "Royal Oak" venait d'être remanié au coût de $5 millions.

* * *

Paris suit avec attention les préparatifs allemands sur le front Ouest où les troupes de l'ennemi se massent en nombre de plus en plus grand et où l'activité de l'artillerie est à la hausse.

* * *

Londres paraît soulevé contre les discours à la radio que l'aviateur américain Charles Lindbergh a fait. La presse anglaise lui reproche d'avoir adopté à l'endroit du Canada et de la Grande-Bretagne un ton hautain et on le qualifie de "favori du nazisme," parce qu'il a parlé de la nécessité pour l'Amérique du Nord d'adopter en bloc une politique d'Amérique.

* * *

Le ministre de la Turquie, dont le séjour s'est prolongé à Moscou, où il était question de signer un accord russo-turc par rapport aux Dardanelles, n'a rien signé.

MARDI, LE 17 OCTOBRE

On signale de nombreuses incursions d'avions du côté de l'Ecosse et des Iles Britanniques contre la marine et les ports de guerre anglais, des torpillages nouveaux dans les eaux européennes et une ou deux attaques de quelqu'importance, par les Allemands, contre les lignes françaises.

* * *

Du côté de Moscou-Ankara, on annonce que les négociations russo-turques n'aboutissent à rien et que le ministre turc Saracoglu doit repartir pour Ankara aujourd'hui même.

MERCREDI 18 OCTOBRE

Le général français, Maurice Gamelin, généralissime des armées françaises sera dorénavant commandant suprême des armées anglo-françaises réunies.

* * *

Des avions anglais ont fait une incursion aérienne sur la ville d'Emden, à proximité de la frontière germano-hollandaise.

* * *

L'Amirauté anglaise a pris des mesures nouvelles pour la protection de la base navale de Scapa-Flow contre les submersibles et les avions de bombardement allemands.

* * *

Moscou envoie à Berlin, à titre de prêts ou d'avance, une consignation d'or valant de 15 à 17 millions. D'autres suivront.

* * *

Les allemands ont massé des armées de plus en plus fortes sur la frontière de l'Ouest, mais ils n'ont encore entrepris aucune grande offensive.

JEUDI 19 OCTOBRE

La Turquie signe un pacte formel d'assistance mutuelle avec l'Angleterre ainsi qu'avec la France. Londres considère l'accord anglo-franco-turc comme une grande victoire significative.

* * *

La Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemarque sont en conférence diplomatique. Il s'agit pour eux de protéger leur commerce avec la France et l'Angleterre contre les attaques des submersibles allemands.

* * *

Des troupes russes ont pénétré en territoire estonien et par ailleurs toutes communications entre l'Esthonie et le reste de l'Europe sont à peu près suspendues.

* * *

Hitler proclame l'annexion complète au Reich de la Haute-Silésie polonaise et des anciennes provinces polonaises de Poméranie et de Pomerelie.

* * *

Sur le front ouest la première phase de la guerre se clôt sans victoire pour personne, déclare un communiqué officiel de Berlin.

VENDREDI 20 OCTOBRE

Le traité signé hier, entre Paris, Londres et la Turquie stipule que la Turquie n'interviendra jamais contre la Russie mais que d'autres parts les Alliés aideront la Turquie contre tout pouvoir extérieur lui faisant une guerre en Europe.

* * *

Par ailleurs la Turquie aidera les Alliés s'ils ont à soutenir une guerre en Méditerranée. Il est évident que Berlin voit d'un mauvais oeil cet accord anglo-franco-turc.

* * *

Les délégués des états scandinaves, réunis en conférence depuis hier viennent de clore leurs travaux réaffirmant leur étroite collaboration pour faire respecter et respecter eux-mêmes leur stricte neutralité.

SAMEDI 21 OCTOBRE

Il devient de plus en plus évident aux observateurs à Londres que l'on se prépare à transformer l'Empire tout entier en un vaste arsenal et camp d'entrainement pour des centaines de mille hommes.

ALLEMAGNE
Budapest
RUSSIE
HONGRIE
BESSARABIE
BOUKHOVINE
UKRAINE
Trieste
ROUMANIE
TRANSYLVANIE
YOUGOSLAVIE
Belgrade
BUCAREST
Constanza
MER NOIRE
BULGARIE
Sofia
Varna
ITALIE
ALBANIE
Tirana
Salonique
Istamboul
Angora
Corfou
GRÈCE
LES Dardanelles
TURQUIE
Athènes
Smyrne
Leros
Malte
Rhodes
CRÈTE
Dodécanèse
CHYPRE
Méditerranée
Beyrouth
SYRIE
Benghazi
Haifa
Jaffa
PALESTINE
SUEZ
LIBYE (Ital.)
EGYPTE
Le Caire
0 100 200 Milles

A la suite de la signature "libre" des pactes de "mutuelle assistance" avec les Etats de la Baltique, on dit que la Russie veut en signer d'autres avec les Etats des Balkans. La Russie veut avoir Constanza, le port de la Mer Noire, en Roumanie, comme base navale, et le droit d'envoyer des troupes, si nécessaire, dans les Balkans. La Turquie, dont le ministre des Affaires étrangères est actuellement à Moscou, a rejeté la demande russe de fermer les Dardanelles aux navires anglais et français.

PROVINCE DE QUEBEC

SUR LE FRONT ELECTORAL

Les élections provinciales ont lieu aujourd'hui, 25 octobre, dans la province de Québec. Il y a en tout plus de 250 candidats à travers la Province.

Le gouvernement de l'Union nationale du premier ministre, M. Maurice Duplessis, fait face à sa première élection générale depuis qu'il a brisé, il y a trois ans, les quarante années de régime libéral. Il a 86 candidats sur les rangs, soit un par comté et dans chaque comté, tandis que les libéraux en ont 85, que l'Action libérale nationale en a 56. Vingt-quatre autres candidats sont de diverses étiquettes politiques.

Dans son comté des Trois-Rivières, M. Duplessis a pour adversaire M. Atchez Pitt, maire de la ville, un libéral.

Dans le comté de l'Islet, M. Adélard Godbout, chef du parti libéral, a deux adversaires: le ministre de l'industrie et du commerce, M. Joseph Bilodeau, député sortant de charge de l'Union nationale, et M. Philias Ouellet, de l'Action libérale nationale.

Le chef de l'Action Libérale Nationale, M. Paul Gouin, a trois adversaires dans le comté de Mercier: un ministériel, un libéral, un ministériel indépendant.

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a apporté un élément de surprise à la clôture de la nomination. Il est candidat indépendant dans Ste-Marie. Il y a là avec lui six candidats.

A St-Henri également, il y a six candidats: cinq dans Notre-Dame-de-Grâce, et trois autres comtés montréalais en ont chacun quatre.

Dans Notre-Dame-de-Grâce, il y a deux candidats conservateurs: M. Bulloch et M. H. Clarke. Le second se prétend le "véritable candidat conservateur," parce qu'il demeure dans le comté, tandis que M. Bulloch est considéré comme un importé.

Dans le comté de Québec, il y a deux libéraux qui se font la lutte: il y a aussi le candidat ministériel et le candidat gouiniste.

Dans Roberval, c'est l'inverse, ce sont deux ministériels qui se font la lutte; il y a aussi un libéral et un partisan de M. Paul Gouin.

Lors de la dissolution de la Législature provinciale le 23 septembre, le gouvernement Duplessis comptait 71 députés sur 90. Les 19 députés oppositionnistes se composaient de onze libéraux, de cinq nationaux, de trois indépendants ministériels. A cette élection-ci, le nombre des comtés est réduit à 86. Le dépôt du candidat à la nomination provinciale est de $200.

L'île de Montréal compte quinze comtés ou parties de comté. Dans ces comtés, il y a 57 candidats. L'Union Nationale et les libéraux ont chacun un candidat dans ces comtés, mais l'Action Libérale Nationale n'en a que treize.

Les étiquettes électorales sont les suivantes: Union nationale, libéral, Action libérale nationale, conservateur, coopératiste, communiste, indépendant, ouvrier. Il n'y a qu'un communiste, Evariste Dubé, dans Saint-Jacques.

L'Angleterre reprend ses achats de blé au Canada

Les achats de blé canadien de la part de l'Angleterre qui avaient cessé depuis le commencement de la guerre, vont reprendre à la suite d'une nouvelle entente entre le contrôleur des céréales en Angleterre, l'office du blé au Canada et les deux gouvernements concernés. C'est ce qu'on vient d'apprendre à Ottawa aujourd'hui.

L'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce, s'est refusé à tous commentaires, mais des observateurs généralement bien informés pensent que le blé canadien va commencer de nouveau à prendre le chemin du Royaume-Uni, son principal marché.

Au cours des dernières semaines, une crise avait pris naissance sur le marché canadien du blé à cause de l'absence de demande de la part de l'Angleterre depuis le commencement de la guerre. La crise était d'autant plus grave du fait de la récolte extraordinaire de cette année et du surplus du blé de l'an dernier qui se trouve encore dans les élévateurs.

Bloc anti-soviétique

Cité Vaticane.—On apprend de bonne source que le pape Pie XII cherche actuellement à former un "bloc anti-communiste spirituel" pour tenter d'empêcher l'intervention russe en Europe d'affecter la vie religieuse catholique dans tout territoire placé sous l'influence des Soviets.

On dit que par l'intermédiaire de représentants du Vatican le Saint-Père s'est enquis auprès des nations qui ont signé le pacte anti-communiste pour savoir si elles le jugent effectif et si elles croient qu'il doive continuer d'opérer.

On dit que l'Espagne, l'Italie et la Hongrie se sont déclarées en faveur de la continuation des clauses de ce pacte. La question n'a pas encore été soulevée avec l'Allemagne, bien que l'ambassadeur allemand près le Vatican, Diego von Bergen, ait fait une visite au secrétaire d'Etat papal, le cardinal Maglione.

Des informateurs autorisés disent que le pape publiera la première encyclique de son pontificat le 29 octobre, à l'occasion d'une fête religieuse.

Exprimant son anxiété en face de l'expansion soviétique dans l'ouest européen, l'Osservatore Romano, organe du Vatican, écrivait:

"L'action russe contre la Finlande est considérée comme une action contre le groupe des nations nordiques. Si Moscou a réellement l'intention d'étendre un protectorat sur la Finlande, on peut dire que la Russie vise non seulement à la suprématie de la Baltique, mais aussi à la domination totale de l'Europe nordique.

"Ceux qui appartiennent à la foi catholique ont l'obligation de fléchir le genou et de prier la Providence pour qu'elle sauve le monde. Contre les dangers qui menacent une patrie, contre un mal qui se répand à travers le monde, contre la possibilité d'une guerre de durée, la prière est l'arme la plus forte."

"LES ENNEMIS DE DIEU ETENDENT LEUR OMBRE SUR L'EUROPE" DIT LE PAPE

Castel Gandolfo.—Le nouveau ministre de la Lithuanie auprès du Saint-Siège, M. Stanislau Girdvainis a présenté ses lettres de créances au Pape Pie XII, restaurant ainsi des relations diplomatiques qui avaient été interrompues pendant cinq ans.

Le Pape au cours d'une brève allocution a déclaré que la Lithuanie se trouvait un des seuls pays chrétiens dans cette région de l'est de l'Europe et il a exprimé l'espoir que cette vie chrétienne serait sauvegardée.

Il a dit encore que la Lithuanie avait manifesté son intention de se sacrifier s'il était nécessaire pour affirmer la réalisation de son idéal.

Il a ajouté que les ennemis de Dieu étendaient leur ombre sur l'Europe et qu'ils devenaient de plus en plus une menace.

Plus tard, il a reçu le ministre dans une audience privée. Les relations diplomatiques de la Lithuanie et du Vatican avaient été remises dans les mains d'un Chargé d'Affaires pour les cinq dernières années.

Le Pape dit qu'il ne permettra pas que ses actes, qui ont toujours pour but le salut des âmes, soient mêlés à des controverses purement temporelles et à des concurrences territoriales entre Etats.

"Mais les devoirs de sa charge comme Pasteur suprême ne lui permettent pas, dit-il, de fermer les yeux, quand précisément pour le salut des âmes surgissent de nouveaux et incommensurables dangers, quand à la face de l'Europe, chrétienne dans toutes ses fibres fondamentales, l'ombre sinistre des pensées et des faits des ennemis de Dieu se projette davantage et d'une façon plus menaçante chaque jour."

"Dans de telles circonstances, continue le Saint-Père, plus qu'à toute autre période de son histoire, la préservation, le soin, et, si nécessaire, la défense du patrimoine chrétien prennent une importance décisive pour les destinées futures de l'Europe et la prospérité de tous ses peuples, grands ou petits."

L'Etat dont le but est de reconnaître la liberté et qui est parfaitement d'accord avec l'expansion de la doctrine du Christ, se prépare ainsi à avoir une force spirituelle sur laquelle il peut compter lorsque les heures difficiles arrivent. Si une entière liberté est laissé pour l'expansion de la doctrine du Christ non seulement la vie des citoyens en sera imprégnée mais aussi l'activité de la vie publique."

"Plus la justice chrétienne, la fraternité et la charité animent les individus et les groupes, plus il s'établit dans la mentalité des nations et entre elles cette atmosphère spirituelle qui rend possible la solution des problèmes internationaux qui semblent être aujourd'hui insolubles."

MONTREAL—La Société du bien-être de l'enfance a signifié que les Etats-Unis et le Canada étaient à cours d'huile de foie de morue par suite de la guerre. Cette pénurie provient du fait que les commandes données en Angleterre n'ont pu être livrées.

— NOUVELLES BREVES —

Le collège de St-Jean est détruit par le feu

St Jean sur Richelieu.—Le feu a détruit, mercredi dernier, de fond en comble, le collège classique de Saint Jean-sur-Richelieu. Poussées par un violent vent du sud, les flammes qui consumaient un petit entrepôt voisin se sont communiquées au collège. Malgré le dévouement des pompiers de St-Jean, d'Iberville et de Montréal, le collège n'a bientôt plus été, sous l'action du vent, qu'un immense brasier. Si les pertes matérielles sont considérables — les prêtres n'ont pu sauver leurs chers livres — il n'y a pas à regretter d'accidents. L'évacuation de la maison s'est faite par les élèves et les prêtres avant même que le feu se communiquât à l'immeuble.

La France lutte pour la défense du foyer

Cité Vaticane.—"La cause première de la guerre fut la tentative Allemande de faire intervenir la violence dans les affaires internationales," déclarait dernièrement l'Osservatore Romano, organe officiel du Pape.

"Les positions de l'Allemagne et de la France peuvent se définir comme suit: du côté Allemand, tentative d'asservir; de l'autre un effort réel pour garantir la sécurité des nations."

"Le gouvernement français, assure l'Osservatore Romano, lutte pour la défense de la famille et du foyer; il lutte pour établir une civilisation d'hommes libres et dignes qui respecteront les droits de leurs voisins et seront toujours fidèles à leur parole donnée."

Washington devient un archevêché

Washington.—La capitale des Etats-Unis, à proprement parler le DDistrict de Columbia, vient d'être élevé au rang d'archidiocèse catholique sous la juridiction de S. Exc. Mgr J. Curley, archevêque de Baltimore.

Cette décision annoncée par la délégation apostolique, ici, le jour même du 60ème anniversaire de Mgr Curley, titulaire du plus ancien archevêché des Etats-Unis, n'affecte pas les limites de ce dernier mais établit un double siège tels qu'on en trouve dans trois autres provinces ecclésiastiques américaines. L'Eglise Saint-Mathieu, près du Dupont Circle, sera la co-cathédrale en cette ville, une des rares capitales du monde qui ne possédaient pas un archevêché.

Lord Tweedsmuir mis au ban en Allemagne

Essen, Allemagne.—Le Essener Zeitung, journal du général Goering, annonce que les livres du Gouverneur Général du Canada et ceux de Edgar Wallace ont été mis au ban de la nation allemande. Même dans les livres d'Edgar Wallace et dans ceux de John Bucan (lord Tweedsmuir) la propagande s'infiltre de si subtile façon qu'elle empoisonne les esprits allemands" dit le journal.

"Il est temps que l'on mette fin à la propagande anti-allemande des Anglais déguisés en inoffensives nouvelles."

Pertes allemandes durant la campagne de Pologne

Zurich.—L'"Arbeiter Zeitung" a publié ce qu'il a décrit comme étant "des statistiques confidentielles de la Reichswehr" prétendant que l'Allemagne avait perdu près de 240,000 hommes en Pologne, au lieu des 44,000 annoncés par Hitler dans son discours du Reichstag.

Le journal a fait remarquer qu'en 1934, quelques jours après la "purge sanglante", Hitler avait déclaré au Reichstag que seulement une demi-douzaine de personnes avaient été exécutées. Quelques jours plus tard cependant, la presse allemande citait ce chiffre à 79 et plus tard, on avoua, même en Allemagne, que le total des victimes avait été en réalité d'environ 1200. Le journal a suggéré que le gouvernement nazi aurait bien pu faire subir le même traitement aux chiffres concernant la campagne de Pologne.

On voudrait la chute de Hitler en Allemagne

Londres.—Un article disant que le peuple allemand voulait renverser Hitler afin d'obtenir une paix démocratique a été publié dans un nouveau magazine mensuel que publient "les amis du peuple allemand," à Londres et par le comité de l'opposition à l'Allemagne.

"Les offres de paix de Hitler," disait l'article, d'après les rapports qui parvenaient de plusieurs villes allemandes, "ne sont pas les offres de paix du peuple allemand, mais bien de Hitler."

"Notre peuple veut la paix, mais il veut une juste paix, une paix démocratique. Le peuple allemand sait qu'une pareille paix ne sera obtenue qu'après la chute de Hitler. Et pour mettre fin, tous offrent leur force, leurs heures de travail, car ils veulent la chute de Hitler."

La responsabilité de la guerre

Cité du Vatican.—L'"Osservatore Romano", journal du Vatican, blâme l'Allemagne de la continuation de la guerre.

Le recours du Reich à la force en septembre, non seulement a démontré l'impuissance du régime naziste à résoudre la crise internationale, mais l'a aggravée et peut être l'a rendue sans issue possible, dit le journal.

La tension s'est empirée rapidement ces jours-ci, selon le journal qui dit que les gouvernements neutres, y compris celui des Etats-Unis, ont refusé d'agir comme médiateur.

Les perspectives ne sont pas brillantes à moins qu'Hitler modifie son programme de paix, conclut l'article.

La fermeture d'églises catholiques allemandes

Les raisons invoquées par l'Allemagne pour justifier la fermeture de nombreuses églises catholiques, ainsi que la suppression d'un grand nombre de publications catholiques, n'effacent pas l'impression pénible que ces mesures ont produite dans les milieux religieux de Rome.

C'est ce qu'affirme, en particulier, le journal catholique "Avenire d'Italia", qui, après avoir reproduit des informations allemandes faisant état des "raisons invoquées par le Reich", déclare qu'il n'en subsiste pas moins une impression pénible et qui n'est pas faite pour dissiper le sentiment qu'ont les catholiques étrangers d'une politique anticatholique du IIIème Reich.

Les sans-Dieu de Russie et les néo-païens allemands

Le Conseil central des sans-Dieu de Russie s'est trouvé récemment devant un problème difficile. Il se demandait si un adepte du mouvement néo-païen allemand pouvait devenir membre du mouvement bolcheviste des sans-Dieu. Il s'agissait, en l'occurence, d'un allemand venu en Russie, et qui, précédemment, avait appartenu au mouvement de la libre-pensée. A ce propos, le candidat fit valoir qu'après la persécution dont fut l'objet la libre-pensée athée en Allemagne, il ne lui était resté que la possibilité d'adhérer au mouvement néo-païen, dirigé par Rosenberg, mouvement également dirigé contre la foi, quoique sous le signe de la croix gammée.

Les Sans-Dieu de Moscou admirent cette argumentation et acceptent le candidat comme membre de leur mouvement.

NOUVELLES

WASHINGTON—Le sénateur Robert Taft, républicain de l'Ohio, en appuyant la levée de l'embargo sur les armes, a déclaré que "tandis que les Etats-Unis vendent des armes à la Russie, au Japon et à l'Italie, nous allons refuser de négocier avec notre excellent voisin, le Canada, qui n'a eu avec nous, depuis 100 ans, que des relations pacifiques."

LONDRES — Le "News Chronicle, sous le titre 'signature du pacte turco-russe?', a publié une dépêche de son correspondant d'Istamboul disant que des informateurs dignes de foi annoncent qu'un pacte russo-turc de défense a été signé à Moscou a 10 heures le 9 octobre. Ce pacte comporterait la fermeture des Dardanelles en échange d'une garantie russe protégeant les Balkans.

BRUXELLES—On a appris de source autorisé, que les puissances d'Oslo avaient adressé au gouvernement une protestation collective contre le torpillage de navires neutres et l'intervention en général de l'Allemagne dans les affaires de navigation des neutres.

BERLIN—On annonçait la semaine dernière que désormais les manufactures allemandes de confitures ne produiront plus que six variétés de confitures et gelées. Celles-ci ne seront plus vendues dans des jarres, mais distribuées aux magasins dans des seaux et vendues selon la quantité indiquée sur la carte de ration.

WASHINGTON — Les partisans de l'administration Roosevelt au Sénat ont consenti à amender leur projet de loi de neutralité de façon à interdire tout crédit aux belligérants. C'est le président du comité des affaires étrangères du Sénat, M. Key Pittman, qui a proposé un amendement qui supprime la clause qui accordait un crédit de 90 jours.

HOBOKEN, N. J.—Le fréteur italien "Belvedere" est arrivé portant à son bord Guy C. Avery, âgé de 35 ans, de Tampa, Floride, qui a été recueilli en mer le 2 octobre dernier après un voyage de près de cinq mois sur l'océan Atlantique à bord d'un petit navire non ponté long de 18 pieds.

SAN FRANCISCO—John L. Lewis a été réélu par acclamation président du Congrès de l'organisation industrielle au cours de la convention annuelle de cette organisation.

ECHO du DIXIÈME CONGRES de l'Association

CONFERENCE DE MGR ROY

(Suite de la page 1)

blesse, de la beauté des deux plus hautes civilisations qui travaillent aujourd'hui à la paix du monde, et à la gloire de l'esprit: celle de l'Angleterre, et celle de la France.

Et donc, quand nous, Canadiens français, nous voulons avec tant de soin préserver de tout péril de mort notre âme française, quand nous voulons par tant de sacrifices conserver nos vertus raciales, nos traditions de famille, l'intégrité de notre sang, la beauté divine de notre langue, c'est que nous voulons ne verser dans l'alliage spirituel de l'unité canadienne que le métal pur de la vie française.

Et donc, nous coopérons avec tous nos concitoyens du Canada, quand nous nous groupons en associations canadiennes-françaises, quand nous multiplions dans toutes nos provinces, ces coopératives du patriotisme qui ne sont, après tout, que des ouvrières d'entente cordiale, de justice sociale, d'unité nationale.

L'unité nationale Le problème de nos deux races

Ce qui isole les uns des autres, au Canada, des citoyens d'origine différente qui devraient s'entendre, ce qui les a trop divisés jusqu'ici, ce n'est pas le soin, chez chacun, de conserver sa propre vie anglaise ou française, c'est plutôt la volonté ou le désir intolérant chez plusieurs, de détruire, en dehors de Québec, la vie française. Ce n'est pas l'amour de soi-même ou de sa propre vie raciale qui empêche ou brise l'unité; c'est chez plusieurs l'excès de cet amour, et qui va jusqu'à l'exclusion de la vie des autres, jusqu'au mépris d'associés légitimes dans la composition du peuple canadien. C'est cet esprit de destruction ou ces desseins d'absorption qui furent, depuis 1760, à l'origine de tous nos regrettables conflits. Ce sont de tels excès qui dressent au milieu de la patrie citoyens contre citoyens; ce sont ces excès qui font trop souvent inopérants nos contrats d'unité nationale.

D'ailleurs, je m'empresse de l'ajouter: elles vont s'apaisant de plus en plus, nos mésententes pénibles. Et de plus en plus, s'élargit chez nos concitoyens le concept d'une patrie que l'on voudrait plus belle dans l'accord plus parfait des races qui la composent.

Et de plus en plus, on se rend compte que s'il est fatal qu'en Canada ou aux Etats-Unis bien des races d'immigrants aillent se perdre ou se fondre dans le creuset du "melting pot" américain ou canadien, il y a chez nous deux races qui ne sont pas vouées au malaxeur. Ce sont les deux races, non pas adventices ou immigrantes, mais constituantes, qui se sont au Canada rencontrées: l'une, la française, qui fut la première occupante des terres la première ouvrière de christianisme et de civilisation, venue bien avant l'autre, dès 1534 ou 1608; race de découvreurs, de pionniers, d'initiateurs, qui a donc des droits historiques, qu'aucune conquête ne peut abolir; et qui ne voudra jamais laisser abolir par aucun conquérant ces droits d'aînesse que pour elle l'histoire a consacrés; l'autre, l'anglaise, venue plus tard, bien plus tard, une siècle et demi plus tard, qui, avec ses armées plus puissantes, a vaincu la première sur les champs de bataille militaire, mais qui ne peut la vaincre sur les terrains spirituels de la justice et de la liberté; l'anglaise qui a pris au Canada la place légitime que lui assurait sa victoire, qui y apporta d'ailleurs les qualités magnifiques de son esprit, une conception nouvelle, et qui pourrait être si féconde, de la politique; race puissante par le génie des affaires, à côté de l'autre souveraine par son génie de la pensée; toutes deux, en somme faites pour se compléter et s'unir; races que leur destin a faites parties constituantes de la nation; races essentielles de notre être politique et que le malaxeur ne peut donc toucher, qui doivent donc s'unir dans le respect mutuel de leurs droits, et qui ne trouveront que dans ce respect, dans cette justice, la douceur de la paix et la garantie de leur commune prospérité.

Notre langue

Donc coopération française ne veut pas dire isolement français dans la Confédération; coopération française ne signifie pas séparatisme canadien. Coopération française veut dire: vie totale de notre âme française au profit de tout le Canada; elle signifie: épanouissement des qualités de race, culture des vertus héréditaires que nous voulons faire passer comme une valeur perpétuelle dans l'âme commune de la nation.

Me permettrez-vous de rappeler ce soir, que notre travail de coopération doit porter principalement sur deux biens propres, spécifiques, de notre héritage français: la langue et l'esprit. La langue qu'il faut parler, l'esprit dont il faut vivre. C'est par la langue qu'une race affirme d'abord sa personnalité. Un peuple qui ne parle plus sa langue ne compte plus comme groupe distinct de ceux qui l'entourent; il a disparu, fusionné avec les groupes qui l'ont assimilé, qui ont étouffé son verbe. On n'est plus français quand on ne sait plus parler le français.

Je n'ignore pas toutes les difficultés d'ordre pratique qui, dans vos milieux cosmopolites, mettent en péril l'usage et même la connaissance suffisante du français. Voisinage de langue anglaise, vie commerciale, industrielle, et même sociale qui s'expriment en anglais; et pour les enfants, la rencontre quotidienne des petits compagnons de jeu ou d'école qui ne parlent que l'anglais; à l'école même, le régime parcimonieux, inefficace, souvent injuste de l'étude du français. Voilà bien des causes qui peu à peu pourraient abolir sur vos lèvres le parler français, si vous n'aviez soin, dans chacun de vos foyers, de suppléer aux insuffisances ou aux déficiences sociales, d'y parler avec vos enfants la langue de vos pères et de vos mères, d'y garder le culte du français, et de faire de chacune de vos maisons un centre vivant de vie française.

Mais ici encore il faut avec la coopération des familles, la coopération plus puissante de la paroisse, quand la paroisse française peut être constituée. Il faut entre Canadiens français d'une même ville ou d'un même groupe rural, ces échanges, ces commerces, ces relations de parenté et d'amitié qui favorisent l'usage du parler maternel, et par lui le maintien des traditions françaises.

Nous avons éprouvé, depuis de nombreuses années, dans nos provinces de majorité anglaise, des pertes considérables de notre actif français. Vous me permettez de le rappeler. Parfois, il faut mettre ces pertes au compte de l'inévitable. Mais il arrive qu'il les faille attribuer à la négligence des volontés, ou ce qui est plus grave à l'insouciance pratique de ceux-là qui n'estiment plus assez l'héritage français, ou qui ne s'inquiètent plus de le conserver.

Et je veux tout de suite accuser de telles infidélités la Province de Québec elle-même. Non pas seulement pour atténuer le reproche que je parais faire à mes compatriotes des autres provinces, mais pour mieux marquer comment le danger d'assimilation partout existe et partout nous menace, et comment si nous n'y prenons garde, nous affaiblirons partout, du fait de nos imprudences ou de nos négligences, nos positions françaises, nous laisserons partout se dissiper en ruineux trafic de nos traditions, notre héritage français.

C'est pourquoi, la coopération interne des groupes provinciaux, par l'établissement ou le maintien des associations nationales est nécessaire; c'est pourquoi la coopération externe ou interprovinciale des groupes épars dans tout le Canada et même aux Etats-Unis, est non moins efficace. Ces coopérations peuvent contribuer au maintien de notre langue; peuvent redresser où il est nécessaire le sens de la fidélité; ranimer là où elle s'affaiblit la fierté de nos origines françaises; toutes ces coopérations pourront faire consentir les sacrifices que coûte, et qui font plus assurée, la survivance.

Ces coopérations utiles, nécessaires, ce sont, entre autres, les Congrès des associations elles-mêmes où les âmes reprennent des contacts immédiats, rétablissent entre elles des communications qui les fortifient. Ce sont aussi nos grands Congrès généraux de langue française, comme ceux de 1912 et de 1937, qui furent à la fois d'immenses rassemblements fraternels, de profonds examens de la conscience familiale, des études lumineuses de nos devoirs, des aveux publics de nos faiblesses, et par voie de conclusions, des rebondissements magnifiques de toute la race vers ses destinées.

Le capital "esprit"

Mais toutes ces coopérations ne seront décisives, que si elles portent principalement sur le développement du capital esprit. Le capital langue est lui-même subordonné à celui de l'esprit. C'est l'esprit qui fait la langue d'un peuple. Et parce que chaque peuple a son esprit, chaque peuple a aussi sa langue. Gardons donc, et cultivons notre esprit français, si nous voulons éprouver toujours le besoin de parler la langue qui correspond à cet esprit.

Gardons, cultivons l'esprit par l'école, par la formation religieuse et française de l'enfance. Gardons, cultivons l'esprit par le collège, par les études secondaires et supérieures. Par ces études, créons dans nos provinces les élites françaises, intellectuelles, professionnelles, qui sont indispensables aux ascensions d'un peuple, sans lesquelles la masse, trop impuissante à monter, ou à rester au niveau de sa destinée, descend toujours vers les faciles infériorités, ou glisse insensiblement jusqu'au fond du creuset de l'assimilation.

Je rends hommage, compatriotes de l'Alberta, à vos efforts pour la culture de l'esprit, et pour la multiplication de vos élites. Hommage à vos soins, à vos désirs pas toujours assez compris, de donner à vos enfants une forte éducation bilingue, avec une connaissance plus complète du français; hommage à ces maisons d'éducation de tous degrés, qui dans la mesure possible, et avec dévouement, s'efforcent de réaliser dans les enfants que vous leur confiez vos ambitions françaises; hommage tout particulier à ce collège classique d'Edmonton, où depuis vingt-cinq ans les Jésuites, au prix de sacrifices sans cesse renouvelés, reprennent en Alberta, leur mission séculaire de former des humanistes, et par l'humanisme, des chrétiens éclairés, et ici dans l'Ouest par l'humanisme et la foi des Canadiens qui soient des chefs, des patriotes qui soient des animateurs de survivance.

Le problème scolaire est sûrement l'un de ceux qui troublent le plus notre vie nationale: dans les provinces de minorité française d'abord, et par répercussion, dans notre province française de Québec.

La faute en est au pacte de la Confédération qui a mal posé le problème du français au Canada. La Confédération ne reconnaît au français des droits complets d'étude scolaire et d'usage que dans la province de Québec et pour ce qui est de l'usage légal, dans les services fédéraux. Hors de Québec, le français est objet de tolérance et non de justice. Et nous estimons, nous d'origine française, que la vie de l'esprit français a partout en Canada des droits qui sont égaux à ceux de l'esprit anglais.

Le droit n'est pas tout entier, malheureusement, dans nos textes de loi ou dans les paragraphes de notre Constitution. Ni la loi, ni les constitutions politiques ne sont tout le code de justice. A côté, ou en marge des lois incomplètes ou injustes, il y a toujours la conscience des hommes et ses droits imprescriptibles. Et la conscience réclame aussi longtemps que les problèmes de justice ne sont réglés que selon les termes des lois injustes, ou selon la lettre qui tue, des fragiles constitutions humaines. Seules les consciences satisfaites de tous les citoyens assurent la paix sociale. Les minorités sont toujours inquiètent, toujours s'agitent, et font au tableau de la naion figures de, victimes quand elles souffrent persécution, ou quand seulement elles subissent l'humiliation de ne jouir pas, d'être privées des droits imprescriptibles imprimés par la nature et par Dieu dans leur conscience.

Messieurs, pour de telles minorités, pour la vôtre, espérons toujours en un meilleur avenir. Et c'est pourquoi, avec des méthodes toujours appropriées au milieu et aux circonstances, avec des méthodes qui peuvent varier d'une province à l'autre, continuons avec persévérance l'effort de vivre.

Conclusion

Nous assistons ce soir, à Edmonton, en Alberta, au magnifique effort qu'est le vôtre. Tous les groupes français du Canada et des Etats-Unis vous observent, vous admirent. C'est à l'esprit de coopération que vous demandez, pendant ce Congrès, votre meilleure fortune économique. Que cet esprit soit aussi le principe de votre meilleure fortune française.

Coopérez donc dans l'Alberta d'abord, avec toutes les races, par les meilleurs moyens de prospérité matérielle pour faire de l'Alberta une province riche de la Confédération. Par l'Alberta, vous coopérez avec toutes les provinces canadiennes, pour faire du Dominion une patrie puissante. Pas d'isolement des races ou des provinces, quand il s'agit des hautes destinées, des destinées totales de la nation.

Mais coopérez aussi en Alberta avec vous-mêmes, et pour vous-mêmes, frères de langue et de vie française. Coopérez pour fortifier votre groupe ethnique, pour parler plus habituellement et mieux votre langue, pour garder votre esprit

CONCOURS DE FRANÇAIS

Rapport du secrétaire du Comité du Concours de Français présenté lors du Congrès de l'A.C.F.A.

18 OCTOBRE 1939

Depuis son introduction dans les écoles bilingues de la province, le Concours de français s'est développé à chaque année. Il y a dix ans, le nombre des écoles où se tenait le Concours s'élevait à 50; au mois de mai dernier, lors du dernier concours, on a compté 99 écoles dans lesquelles 4,256 élèves subirent l'examen du Concours.

Les succès obtenus par les concurrents furent égaux, sinon supérieurs à ceux des années précédentes. Cette année, les questions de l'examen étaient entièrement conformes au programme de français de l'A.C.F.A. La rédaction de ce programme, fruit de nombreuses réunions des membres du comité de l'enseignement aide beaucoup les instituteurs et les institutrices dans leur travail d'enseignement du français. Il simplifie leur tâche et y met plus d'ordre.

Chez les élèves des grades supérieurs, selon le jugement porté par de compétents correcteurs des copies d'examen, on remarque de très belles compositions littéraires. Elles se distinguent par la richesse et la variété des idées, la sûreté de style et une meilleure orthographe.

L'organisation d'un tel Concours est une initiative qui impose des dépenses assez élevées: impressions de toutes sortes, nombreuse correspondance, centaine de prix décernés aux lauréats, etc.

La générosité de nos amis du Québec et d'un nombre peut-être trop restreint de Franco-albertains permet heureusement au Comité du Concours de faire fonctionner cette oeuvre si importante.

Nos amis de la province de Québec nous ont fourni au moins les deux tiers des dons que nous avons reçus. Qu'on nous permette de faire une mention spéciale de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal qui nous a envoyé un double don de $50.00 et de 25 abonnements à L'Oiseau Bleu. L'intérêt que nous porte cette Société depuis de nombreuses années est tellement sympathique que nous avons cru bon de le signaler dans ce rapport.

* * *

Depuis la fusion des Commissions Scolaires sous la loi des Grandes Unités Scolaires, MM. les commissaires des écoles bilingues, n'ayant plus de fonds à leur disposition, ne peuvent plus envoyer de souscription à notre oeuvre. Pour parer à cette déficience, le Comité du Concours a organisé une cueillette de 10 sous par élève dans chaque école. C'est la première fois que ce mouvement a été mis à l'essai et il a produit d'assez bons résultats. Nous espérons que l'année prochaine, parce que mieux connue, cette collecte rapportera davantage. Ce dix sous donné par les élèves est, en quelque sorte, la contribution des parents à notre oeuvre des Concours.

* * *

Le Comité du Concours est infiniment reconnaissant à tous les donateurs, aux correcteurs et correctrices d'examen, aux autorités de "La Survivance" pour la publication des nouvelles relatives au Concours, à toutes les personnes enfin qui lui ont aidé à mener à bonne fin une initiative que les membres de notre personnel enseignant et leurs élèves semblent apprécier de plus en plus.

Il espère qu'on continuera à lui manifester la même sympathie et serait reconnaissant envers tous ceux qui voudront bien lui faire des suggestions susceptibles d'intensifier le bien produit par cet examen annuel du français dans nos écoles bilingues.

Maurice LAVALLEE
Secrétaire du Comité du Concours

Délégué au Congrès



M. l'abbé R. Ketchen qui a représenté S. E. Mgr l'Archevêque à notre Congrès.

ALLOCUTION DE L'Hon. JUGE F. FORD

"Comme il est difficile pour moi d'improviser en français ou même en anglais, je sors de ma poche mon manuscrit dont j'ai fait mention hier soir quand vous, M. le Président, m'avez joué le mauvais tour de me demander de prendre la parole à l'impriviste.

Je regrette beaucoup que je ne peux pas m'exprimer en français aussi couramment ou facilement que les gros légumes que j'ai eu le plaisir d'écouter hier. Vous m'excuserez les fautes de prononciation et de grammaire, j'en suis sûr.

C'est vrai que aussi longtemps qu'on parlera le français comme on l'a parlé hier, votre belle langue ne mourra jamais au Canada.

Il me fait le plus vif plaisir d'être parmi nos concitoyens dont la langue maternelle est la belle langue de la France, et de vous apporter les félicitations du Comité France-Canada d'Edmonton.

Je suis heureux d'avoir fait la connaissance des personnalités distinguées de votre Association, spécialement le prélat et l'éducateur très distingué, Monseigneur Camille Roy, dont la renommée personnelle et la renommée de sa grande Université Laval l'a précédé.

Hier soir, j'ai eu l'honneur d'être invité à votre grande assemblée où j'ai écouté ce chef-d'oeuvre d'éloquence donné par Monseigneur Roy, et je me suis promis de me procurer, pour augmenter ma bibliothèque française des livres de cet éminent écrivain canadien. Rarement ai-je entendu en anglais ou en français un discours aussi beau, aussi élégant ou aussi émouvant que le sien. Comme lui j'espère que la bonne entente, l'entente cordiale entre les deux grandes races du Canada s'accroitra

de sorte que nous pourons faire du Canada une patrie unie et puissante.

Je regrette que plus de mes compatriotes de la langue anglaise ne peuvent pas entendre et comprendre le message de votre hôte d'honneur.

Je vous souhaite, M. le Président, que votre Association ait un bon succès dans tout ce qui concerne le honneur et la prospérité de notre héritage commun.

Je profite de cette occasion d'inviter toute l'assistance ici présent à venir assister à notre réunion de France-Canada qui aura lieu demain dans le salon de l'hôtel Macdonald à huit heures du soir, quand Monseigneur Roy nous fera l'honneur de nous adresser la parole.

Les Comités France-Amérique et les Comités France-Canada sont institués pour exercer une action en faveur de l'oeuvre de connaissance mutuelle et de rapprochement Franco-Américain et Franco-Canadien, une oeuvre qui, poursuivie pendant trentes années, doit avoir des résultats très importants dans la crise actuelle dans laquelle la Grande-Bretagne et le Canada sont encore alliés avec la France pour la préservation des libertés humaines.

Il vous intéressera, peut-être, de savoir que le Comité France-Canada d'Edmonton a pensé que nous atteignons davantage les buts de notre organisation en donnant aux membres l'occasion de causer le français, d'entendre le français, de prendre la parole en français, et de voir les films français. Nous pouvons nous vanter d'avoir eu des résultats encourageants.

M. le Président, je vous remercie encore pour votre aimable invitation d'assister ici aujourd'hui.

français. Ainsi, par une persévérante fidélité, vous vivrez vos aspirations, vous ferez triompher vos droits; vous ferez de l'Alberta une terre de fraternité et de justice.

Et si nous tous, de sang français, où que nous soyons dans ce vaste pays, nous prenons à votre Congrès la leçon que vous donnez, si l'esprit de coopération française se fait partout plus actif, plus tenace, nous tous, d'origine, de langue, et d'âme française, nous finirons bien, avec l'aide de nos concitoyens d'autres races, par faire de tout le Canada lui-même une terre de tolérance et d'équité, une patrie dont l'unité réelle sera le reflet splendide de sa justice.

RESOLUTIONS

Texte des résolutions adoptées lors du Dixième Congrès de l'A.C.F.A.

1—L'Association Canadienne-française d'Alberta profite des assises de son Congrès annuel pour renouveler envers leurs Augustes Majestés le Roi et la Reine, envers ceux qui président aux destinées de la belle patrie canadienne son attachement profond et sincèrement efficace.

2—Les Canadiens français de l'Alberta réunis en Congrès affirment de nouveau leur reconnaissance, leur affection et leur soumission aux autorités ecclésiastiques de la province et les assurent de leur entière coopération pour la cause catholique.

3—Les Canadiens-français d'Alberta réunis en Congrès tiennent à assurer à leurs concitoyens canadiens leur désir franc et sincère de coopérer avec eux pour résister aux idées subversives de l'ordre qui pourraient s'infiltrer au pays pour en ruiner l'harmonie et la prospérité en ces temps difficiles.

4—Les Canadiens-français d'Alberta adressent leurs plus sincères remerciements à S. E. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque, pour sa conférence sur l'esprit coopératif et ils expriment le désir que cette conférence soit publiée et envoyée à tous les cercles de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.

5—Les Canadiens-français d'Alberta réunis en Congrès remercient S. E. Mgr J. Guy, o.m.i., et son successeur, S. E. Mgr U. Langlois, o.m.i., pour la générosité avec laquelle ils ont aidé l'Association.

6—Le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique est remercié, de façon toute spéciale, pour avoir délégué à notre Congrès, son très digne président, Mgr Camille Roy. Tous ont apprécié hautement la conférence au cours de laquelle il a revendiqué la nécessité de la coopération entre tous les Canadiens français du continent pour conserver leur langue et leurs traditions, la nécessité aussi du respect mutuel, de la justice et de la coopération qui doit exister entre les deux grandes races du Canada.

Il est résolu de faire parvenir les extraits principaux de cette conférence aux journaux anglais d'Edmonton, pour publication

7—La Fédération des Caisses Populaires de la Province de Québec est aussi remerciée pour avoir délégué M. l'inspecteur J.-B. Beaudoin qui, par sa magnifique conférence à notre Congrès, a stimulé de façon admirable l'organisation des Caisses Populaires en Alberta.

8—L'A.C.F.A. exprime à l'Association Canadienne-Française d'Education du Manitoba ses sincères remerciements pour nous avoir envoyé un délégué dans la personne du R.P. D. Jubinville, o.m.i., qui a si bien représenté nos frères du Manitoba.

9—L'A.C.F.A. désire de nouveau témoigner sa profonde reconnaissance aux RR. PP. Jésuites pour les grands sacrifices qu'ils se sont imposés en mettant à notre disposition le R.P. J. Fortier, et pour leur générosité en ne demandant à l'A.C.F.A. aucune rétribution d'argent.

10—Le danger des défections des Canadiens français qui abandonnent quelquefois leur langue et leur foi existe toujours. Ce Congrès demande à l'Exécutif d'intensifier par tous les moyens à sa disposition l'attachement à la langue française et à la pratique de la religion catholique.

11—Que chaque membre de l'Association Canadienne-Française accepte le projet de la Journée de l'Association et s'engage à coopérer soit avec l'Exécutif Central, soit avec les cercles locaux pour aider à organiser cette Journée et en assurer le succès.

12—Il est résolu de nous engager, sur notre parole d'honneur, à donner en tout et partout la préférence à nos professionnels et hommes d'affaires Canadiens-français. Nous exhortons fortement ces derniers à se procurer, en autant que possible, des produits manufacturés par les nôtres et nous promettons, chose égale, de donner toujours la préférence à des produits canadiens-français.

13—L'Association Canadienne-française d'Alberta désire attirer l'attention de la corporation canadienne de la Radio et des postes locaux privés sur le fait qu'il n'existe aucun service de nouvelles en français; conséquemment, les canadiens-français de la province ne sont pas parfaitement renseignés sur les événements courants du pays et du monde entier, et l'Association est d'avis qu'un tel service conduirait à une meilleure compréhension et appréciation des problèmes canadiens. C'est pourquoi l'Association requiert que la Corporation Canadienne de la Radio et les postes locaux privés organisent à et effet un service convenable de nouvelles en français.

14—Les congressistes considèrent la "Survivance" comme l'organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, ils apprécient son travail, et demandent que l'on seconde la campagne d'abonnement qui vient d'être lancée.

15—Que l'on seconde l'oeuvre de "Cahiers de l'Ouest" en s'y intéressant et en les répandant.

16—Les Canadiens français d'Alberta expriment leurs plus sincères remerciements à l'Exécutif de l'Association et spécialement à M. le Dr L.-O. Beauchemin, son président, pour les succès de l'Association au cours des trois dernières années.

17—Les membres du congrès de l'A.C.F.A. remercient l'Exécutif de l'Association, le Comité d'Organisation du Congrès, et tout spécialement le secrétaire de ce Comité: le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., pour son dévouement et son habileté dans l'organisation du Congrès et dans la propagande faite dans la "Survivance."

18—L'Association Canadienne-française de l'Alberta offre ses remerciements au "Devoir" et à son rédacteur M. Omer Héroux pour l'intérêt délicat et constant qu'il a toujours porté à la cause des franco-albertains.

19—Nous remercions le R.P. Boucher, o.m.i., curé de St-Joachim, pour avoir bien voulu mettre la salle paroissiale St-Joachim à notre disposition pour les séances du Congrès.

20—Nous remercions les membres du Comité d'Elections et de Résolutions pour leur travail pendant le Congrès.

21—Des remerciements tout particuliers sont offerts à la "Survivance" à l'"Edmonton Journal" et à l'"Edmonton Bulletin" pour la généreuse publicité qu'ils ont faite à notre Congrès.

22—Il est résolu que l'Exécutif contrôlera la publicité des résolutions votées à ce Congrès.

MOSCOU—Une entente pourvoyant à une extension considérable du commerce entre la Russie et la Lithuanie a été signée à Moscou par le commissaire russe aux Affaires étrangères et le représentant du gouvernement lithuanien.

Canadienne-française de l'ALBERTA

PREMIERE JOURNEE

(Suite de la page 1)

furent faites, Monseigneur M. Pilon dit qu'il faut rendre justice à "La Survivance" pour son excellente tenue. Il rappelle les débuts de la fondation, les changements sages qui furent apportés. Et il demande de faire cause commune avec notre journal.

Il ressort de la discussion que le pont qui fait défaut et qui est le plus nécessaire, c'est une propagande active, répandue et stable en faveur de "La Survivance."

LA JOURNEE DE L'A.C.F.A.

Le R. P. J. Fortier, S.J., explique aux congressistes, le plan qui existe en Saskatchewan et le succès remporté.

Cette journée est préparée par l'exécutif appuyé des cercles locaux de l'Association. On prépare ordinairement un plan de conférence où l'on détaille les oeuvres accomplies. Puis l'on fournit un conférencier à tous les centres. Après la grand'messe du dimanche, on tient immédiatement une réunion, le plus souvent dans l'église même. Le conférencier lance alors son appel. Dans l'après-midi toute la localité est visitée famille par famille. On aura a l'avance séparé le travail et organisé les équipes de visiteurs. Au cours de cette visite tous les canadiens français sans exception sont appelés à prendre contact avec l'Association. Bien des préjugés tombent et la cueillette des fonds est facile. En Saskatchewan ce plan a rapporté $271.00 de plus que les 3 années précédentes prises ensemble. Tel est le projet proposé par le chef de notre secrétariat. Le représentant du Manitoba, le R. P. D. Jubinville, O.M.I., appuie les remarques du R. P. Fortier, S.J.

Le R. P. L. M. Parent, O.M.I., de Falher demande que l'on imprime des feuillets où l'on dressera la liste "numérotée" des activités de l'A.C.F.-A. Ces feuillets seront répandus à l'avance dans tous les foyers.

M. Ed. Cimon, de Donnelly, se prononce pour la "Journée de l'A.C.F.A." et affirme que les gens de la campagne sont, eux aussi, en faveur.

CONFERENCE DE MGR J. H. MacDONALD

L'étude de l'Association étant close, on aborde la "Coopération" proprement dite.

Le premier conférencier devait être notre vénéré archevêque. Retenu en dehors de la ville par un engagement antérieur, il se fit représenter au Congrès par M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, qui nous donna lecture de la conférence de Mgr MacDonald. Ce travail substantiel sur l'esprit de la Coopération a été publié "inextenso" dans notre dernière édition. De plus, sur proposition de M. J.-B. Beaudoin, secondé par Mgr M. Pilon, il a été résolu de publier en brochure, dans les Cahiers de l'Ouest, cette magistrale conférence.

Il est proposé aussi, par M. Julien et secondé par le R. P. Boucher, que les congressistes offrent leurs remerciements à Mgr l'archevêque.

TROISIEME SEANCE

MERCREDI APRES-MIDI, LE 18

Après une courte intermission, les congressistes se remettent à l'étude de la Coopération. On remarque en cette après-midi une assistance considérable. Pas moins de 300 personnes suivent les séances avec intérêt.

Cette fois, M. Louis Normandeau préside aux délibérations. Il félicite l'assemblée d'avoir choisi deux cultivateurs: l'un pour présider, et l'autre pour donner la conférence. Et il présente M. Ed Cimon, qui traite de "L'Organisation Coopérative."

Nous publierons cette conférence au complet, dans notre prochaine édition.

HOMMAGES AU SOUVERAIN PONTIFE

Avant d'entreprendre la discussion des problèmes posés, les Congressistes, sur proposition de M. le Docteur L. O. Beauchemin, secondé par le R. P. Breton, O.M.I., désirent exprimer leur attachement au Saint-Siège et à l'autorité religieuse qui le représente. Voici le texte de ce message.

A Son Excellence
Monseigneur I. Antoniutti,
Ottawa.

Au nom des 40,000 Canadiens français de la province, l'Association Canadienne française de l'Alberta, réunie en Congrès général, offre sa soumission entière et filiale au Souverain Pontife et à son représentant en Canada, et implore respectueusement la bénédiction du Saint-Père.

P.-E. Bretin,
secrétaire du Congrès

Quelques heures plus tard, les congressistes recevaient la réponse suivante:

Hommage filial congrès association canadienne français Alberta envers Saint-Siège a été vivement agréé. De tout coeur j'envoie implorée bénédiction apostolique avec voeux ardents pour noble mission que congrès se propose afin de conserver glorieux héritage du passé en accord avec nécessités des temps présents.

Antoniutti, délégué apostolique

L'ORGANISATION COOPERATIVE

Une discussion très instructive s'engagea autour du travail de M. Cimon. Notons par exemple les obstacles soulignés par M. le curé Normandeau: paresse intellectuelle chez plusieurs, esprit individualiste et parfois jalousie, dispersion de nos gens sur un très vaste territoire.

De son côté, M. l'abbé Bérubé de Ste-Lina, attire l'attention de l'assemblée sur les débuts du mouvement coopératif. Il pose la question: "Quelle doit être la base de la coopération"? A cette question M. J.-B. Beaudoin, de la Fédération des Caisses Populaires répond: "Avant tout, justice, charité, amour entre tous." Quant à la première fondation à réaliser, c'est la Caisse Populaire. Il se peut, cependant, que des circonstances particulières interviennent.

Le rapport de M. E. Cimon fut adopté sur proposition de M. Rivest de Picardville, secondé par M. l'abbé Bérubé de Ste-Lina. Puis M. le Dr Beauchemin propose, secondé par M. Rivest que la séance soit levée.

RECEPTION OFFICIELLE

Dans la soirée de cette première journée de Congrès, la salle St-Joachim fut le théâtre d'une splendide manifestation. La réception officielle offerte à nos invités d'honneur était présidée par M. le Dr L. O. Beauchemin. Parmi les personnages présents on remarquait: le Lieutenant-Gouverneur Bowen, Mgr C. Roy, M. le ministre L. Maynard, représentant le Premier Ministre Aberhart, M. le Juge F. Ford, M. le Doyen Kerr, Mgr U. Langlois, O.M.I., M. J.-B. Beaudoin, de Montréal, M. le maire Fry.

M. le Docteur Beauchemin souhaita d'abord la bienvenue à tous.

"Il convient, dit-il, à l'occasion de notre Congrès, d'avoir une pareille manifestation; il convenait aussi que nous invitions les hôtes d'honneur tels que le Lieutenant-Gouverneur de la Province et les autres personnages qui sont ici ce soir. Je suis heureux de vous représenter en cette occasion, et vous remercie de l'honneur que vous me faites d'être votre Président. J'espère que je ne faillirai pas dans la tâche que vous m'aviez confiée. Je m'adresse d'abord au Lieutenant-Gouverneur qui représente la plus grande autorité, et avec votre permission je lui dirai en anglais les sentiments des Canadiens-Français."

Voici la traduction des paroles du président général:

Excellence,

"Nous sentons qu'il est de notre devoir d'affirmer notre loyauté envers le Canada, et de travailler pour les meilleurs intérêts de notre patrie. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour exprimer, une fois de plus, notre profond attachement à nos Gracieux Souverains et notre loyauté envers les institutions canadiennes. Et, dans cette intention, nous voulons collaborer avec tous nos concitoyens du Canada."

En réponse, l'Honorable Bowen souligne l'union qui a existé entre nos deux grandes races et, en particulier, la fidélité des Canadiens français sous le régime anglais.

L'HONORABLE MAYNARD

Délégué par le Premier Ministre de la province, l'Honorable ministre des Affaires Municipales salue la présence de nos distingués visiteurs, et souligne le prestige et l'influence de l'A.C.F.A. Rappelant la collaboration entre le Gouvernement et l'A.C.F.A., il note que les autorités sont bien disposées à notre égard et qu'il nous appartient de maintenir notre influence.

SON HONNEUR LE MAIRE FRY

Le premier magistrat d'Edmonton rappelle la part qu'ont prise les Canadiens français dans le développement de la ville. "Nous sommes fiers de vous, dit-il, et nous savons que vous continuerez à nous donner le meilleur de vous-mêmes, afin d'édifier une cité plus grande et un pays plus beau."

M. KERR, PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Dans un français excellent, nous pouvons dire impeccable, M. Kerre, président de l'Université de l'Alberta, adresse à son tour la parole.

Voici le texte de son discours:

"Nous avons à l'université, votre université provinciale un nombre considérable d'étudiants de race française, surtout dans les facultés professionnelles: la faculté de droit, la faculté de médecine et la faculté des sciences appliquées. Par conséquent, nous, Canadiens de langue anglaise, nous vous connaissons très très bien. En général, ces étudiants arrivent des universités canadiennes-françaises, ou par exemple, de notre Collège des Jésuites d'Edmonton; et il ne faut pas que nous nous inquiétions trop sur la question de leur éducation classique, parce qu'ils sont, en général, plus parfaits que nous, canadiens de langue anglaise.

"Parmi nos gradués, il y a un homme qui est ici ce soir, et dont nous sommes très fiers de la carrière. Je pense naturellement à mon ami le Ministre des Municipalités. Je vais vous raconter quelque chose à son sujet. Il s'est enrôlé dernièrement dans notre Unité du C.O.T.C. et le Colonel dit que c'est un soldat qui arrivéra!

"Maintenant pour être plus sérieux, et je parle sérieusement, votre race représente la tradition latine dans la civilisation canadienne. Ca c'est quelque chose. Nous autres Canadiens de langue anglaise, nous représentons une tratition, une culture toute autre, germanique, mais dès ma jeunesse j'ai admiré toujours plutôt la tradition romaine latine, la tradition de l'ordre, la tradition de la religion, la tradition culturelle. Nous avons des deux côtés quelque chose à amalgamer, à combiner dans une culture canadienne. Votre contribution est peut-être plus importante que la nôtre mais, en tout cas, il y a ces deux fleuves, deux rivières de culture; et le Canada de l'avenir se composera de la combinaison de ces deux races.

"J'apprécie énormément votre invitation d'être ici avec vous ce soir et je vous remercie du fond de mon coeur pour l'opportunité de dire ces quelques mots."

INTERMISSION

Une courte intermission nous procura le plaisir d'entendre quelques uns de nos artistes nous interpréter de jolies pièces françaises: Mlle Rolande Audette, Madame Roméo Bouchard, M. Jacques Sylvestre.

M. l'abbé R. Ketchen ajouta quelques mots au nom de Mgr l'archevêque d'Edmonton.

MGR CAMILLE ROY

On trouvera dans une autre colonne le texte au complet de la magistrale conférence que donna ensuite Mgr Camille Roy, président du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique. Il avait résumé sa thèse en ces trois mots "Coopérer pour survivre."

Après l'éloquent exposé de l'orateur, M. J. B. Beaudoin nous transmis les saluts de la vieille province de Québec, et le R. P. D. Jubinville, ceux de nos frères du Manitoba.

La première journée de notre congrès se terminait donc par une véritable apothéose.

DEUXIEME JOURNEE

JEUDI, 19 OCTOBRE

Cette seconde journée débuta, comme la première, par la sainte messe. S. E. Mgr Langlois célébra le saint sacrifice, pendant qu'à l'orgue se faisait entendre la chorale du Juniorat St-Jean.

PREMIERE SEANCE

A l'heure indiquée, s'ouvrit la première séance de cette seconde journée du congrès, sous la présidence de M. Ed. Cimon de Donnelly. M. le Docteur L. O. Beauchemin, Mgr C. Roy, l'Hon. L. Maynard, M. J.-B. Beaudoin, rehaussaient l'assemblée par leur présence.

M. L. Belhumeur exposa devant les congressistes, d'une façon claire et précise, le problème si intéressant des "Cercles d'étude pour adulte." Il fit l'historique de ces cercles en Angleterre et en Nouvelle-Ecosse, et expliqua les grandes lignes de leur organisation. Nous publierons cette importante conférence dans notre prochaine édition.

A la suite de la conférence, le président de l'assemblée donna lecture de télégrammes reçus des autres groupes français de l'extérieur.

TELEGRAMMES

Woonsocket, oct. 18, 1939

R. P. Père P.-E. Breton, O.M.I.,
La Survivance, Edmonton, Alta.

Au nom du président général et des directeurs généraux de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique veuillez transmettre aux officiers et délégués du congrès association Canadienne française de l'Alberta nos cordiales félicitations, nos voeux les meilleurs ainsi qu'assurance de notre fraternel intérêt au succès de vos travaux et notre ardent désir de resserrer les liens qui unissent groupes de langue française en Amérique. Regrettons que circonstances inévitables empêchent représentation officielle de notre société à votre congrès.

Le secrétaire général George Filteau

Montréal, Qué. 19

Dr L. O. Beauchemin,
Président de l'A.C.F.A.

Directeurs Société St-Jean-Baptiste expriment aux congressistes sentiments d'union, de solidarité. Renouvellent promesses de collaboration. Souhaitent plein succès délibérations.

Le président Joseph Dansereau; le chef du secrétariat Alphonse De La Rochelle.

* * *

Manchester, N. H., 19

Dr L. O. Beauchemin,
A.C.F.A.

Franco-américains présentent félicitations, voeux occasion dixième congrès. Admiration pour efforts de minorité albertaine. Magnifique exemple donné à famille française d'Amérique. Longue vie au vaillant journal La Survivance. Succès aux entreprises de survivance.

Abbé Adrien Verrette, Adolphe Robert, Me Eugène Jalbert.

Un vote de remerciements est proposé par M. L. Normandeau, à l'adresse de nos sociétés-soeurs.

Invité à prendre la parole, Mgr C. Roy, expose devant l'assemblée le travail accompli par l'Ecole Sociale et politique de l'Université Laval, en faveur de la Coopération. M. J.-B. Beaudoin, de son côté, souligne le travail accompli par la province de Québec.

BANQUET
A L'HOTEL CORONA

Le jeudi midi, dans la salle des banquets de l'hôtel Corona, plus de cent convives se trouvaient réunis. A la table d'honneur, on remarquait: S. E. Mgr Langlois, qui présidait, Mgr C. Roy, M. le Juge F. Ford, M. le Dr L. O. Beauchemin, M. J.-B. Beaudoin, M. P.-E. Poirier, R. P. D. Jubinville, O.M.I., l'Honorable L. Maynard, M. J. W. Beaudry, M.L.A., M. Roméo Bouchard, M. J. H. Tremblay, M.A.L., R. P. Genest, S.J.

D'intéressante allocutions furent prononcées à l'issue du banquet. L'abondance de matières nous empêche de les rapporter aujourd'hui. Disons simplement que la manifestation du Corona ne laissa rien à désirer et qu'elle contribua au succès du Congrès.

DEUXIEME SEANCE

JEUDI APRES-MIDI

M. J. O. Pilon ouvre la séance en soumettant aux congressistes les noms des candidats aux élections de l'Exécutif. MM. M. Lavallée, L. Rivest et Mireault sont choisis comme scrutateurs.

Les officiers élus pour composer le nouvel exécutif furent: MM. L. O. Beauchemin (Calgary), J. O. Pilon, (Edmonton), M. Lambert (Picardville), P.-E. Poirier (Edmonton), M. Lamoureux (Lamoureux), Mad. Vallée (Bonnyville), MM. E. Cimon (Donnelly), L. Belhumeur (St-Albert), J. W. Pigeon, R. Bouchard, E. Côté (Edmonton), M. Brochu (Morinville), A. Lavoie (Legal), M. Gallant (Edmonton), M. Marcel (Castor, C. Soucy (Beaumont).

A une réunion subséquente de ces officiers on choisit M. le Docteur Beauchemin comme président, P.-E. Poirier, 1er vice-président, R. Bouchard, 2e vice-président, J. O. Pilon trésorier. Le R. P. J. Fortier, S.J., demeure chef du secrétariat.

Les élections terminées M. J. O. Pilon cède la présidence à M. P.-E. Poirier du Comité des Résolutions.

Nous avons le plaisir d'entendre d'abord un magistral exposé des "Caisses Populaires" par M. J.-B. Beaudoin, de la Fédération de Québec. On trouvera un résumé de son rapport dans une autre colonne.

RESOLUTIONS

Comme il convient le Congrès a émis plusieurs résolutions. Nous en donnons le texte ailleurs.

Le congrès touchait donc à sa fin. De l'aveu de tous, il avait été l'un des plus beaux succès remportés par notre groupe franco-albertain.



LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Conférence de M. J.-B. Beaudoin, inspecteur de la Fédération des C. P. de Québec

DEFINITION

La Caisse Populaire Desjardins est l'association des citoyens d'une même paroisse qui déposent en commun leurs économies petites ou grandes et même les sous, pour les prêter ensuite à des conditions faciles de remboursement à ceux d'entre eux qui en ont besoin. Elle est, en d'autres termes, une société coopérative d'épargne et de crédit.

SOCIETAIRES

Toute personne, homme, femme ou enfant peut devenir sociétaire de la Caisse Populaire. Les actions sont de $5.00, chacune. Elles sont payables par versements de 10 sous par semaine ou de 50 sous par mois. On peut les acquitter en une seule fois si on le préfère. Un sociétaire ne peut avoir un nombre d'actions supérieur à celui fixé de temps à autre par l'assemblée générale des sociétaires. Aux assemblées, chaque sociétaire n'a droit qu'à un vote, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède. Tout sociétaire peut, quand bon lui semble, retirer ses actions, pourvu toutefois, qu'il ne soit pas endetté envers la société.

TAXE D'ENTREE

Chaque action est accrûe d'un léger supplément, généralement de 10 sous, appelé taxe d'entrée. Les taxes d'entrée restent acquises à la société et sont versées à la fin de chaque année, au Fonds de Réserves.

BUT

La Caisse Populaire a pour but:

1—De protéger ses membres en leur enseignant la pratique de l'épargne la plus modeste, même celle des sous.

2—De leur venir en aide par des prêts faciles à rembourser au moyen de remises partielles hebdomadaires ou mensuelles.

3—De combattre l'usure au moyen de la coopération.

4—De favoriser l'agriculture en venant en aide au cultivateur dans ses entreprises personnelles, achat de semence en commun, coopératives, etc.

5—De développer chez l'ouvrier des villes, l'habitude de l'épargne et lui rendre accessible la petite propriété.

6—D'empêcher le drainage de l'argent et le faire fructifier de préférence dans la paroisse à l'avantage des citoyens de la localité.

7—De supprimer le crédit marchand.

8—De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires en leur enseignant les bienfaits de la solidarité et de la coopération.

OPERATIONS SOCIALES

Les opérations de la Caisse Populaire consistent:

1—A recevoir l'épargne de ses membres sous forme de dépôts. Il est toujours loisible aux sociétaires, d'opérer des retraits à leur compte d'épargne. L'épargne confiée à la société est productive à un taux d'intérêt fixé par le Conseil d'Administration.

2—A faire des prêts garantis pour des fins susceptibles de produire un gain ou une économie aux emprunteurs.

La société ne fait pas d'affaires avec le public en général, c'est-à-dire qu'elle ne reçoit pas de dépôts ni ne prête de fonds en dehors de ses membres.

La Caisse Populaire s'interdit formellement et à tout jamais, toute spéculation de bourse ou opération aléatoire quelconque.

PLACEMENTS

A l'exception des prêts à leurs membres, tous les placements des Caisses Populaires doivent être faits conformément à l'article 40 de la loi concernant les syndicats coopératifs de cette province, et doivent avoir été au préalable, approuvés par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

QUI PEUT EMPRUNTER DE LA CAISSE POPULAIRE?

Le sociétaire seulement ayant une action totalement acquittée.

Les petits prêts ont toujours la préférence sur les gros, p.e.: si un sociétaire désire emprunter $400.00, et quatre autres $100,00, chacun, on prêtera de préférence aux quatre derniers s'ils présentent les mêmes garanties.

Sauf stipulation contraire, il est toujours loisible à l'emprunteur de remettre toute balance dûe, par anticipation, et l'intérêt dans tous les cas, n'est toujours calculé que sur la balance dûe.

Il y va de l'intérêt de l'emprunteur de remettre par versements au moins mensuels, et c'est là un des grands services de la Caisse Populaire.

Le tableau suivant fera mieux comprendre cet avantage.

Jean emprunte $100,00 à 6 pour cent remboursable en 12 paiements mensuels réguliers et consécutifs de $8.34 chacun. Voici les intérêts qu'il paiera.

Janvier	$100,00	à 6% au mois	—0.50
Février	91.66	— — —	—0.46
Mars	83.32	— — —	—0.42
Avril	74.98	— — —	—0.38
Mai	66.64	— — —	—0.33
Juin	58.30	— — —	—0.29
Juillet	49.96	— — —	—0.25
Août	41.62	— — —	—0.21
Septembre	33.28	— — —	—0.17
Octobre	24.94	— — —	—0.12
Novembre	16.60	— — —	—0.08
Décembre	8.26	— — —	—0.04
TOTAL		....	$3.25

Donc les $100.00, qu'il avait empruntées à 6%, ne lui ont coûté que $3.25.

PARTAGE DES BENEFICES

Après avoir pourvu à tous les frais de gestion, et afin de mieux assurer sa solidité et sa bonne marche, la société pourvoit à la création d'un patrimoine désigné sous les noms de Fonds de Réserves, de Prévoyance de Surplus ou autres.

FONDS DE RESERVE

Le fonds de Réserves est alimenté par la taxe d'entrée perçue sur chaque action ainsi que par un prélèvement, généralement de 20 pour cent, sur les profits nets réalisés chaque année.

FONDS DE PREVOYANCE

Le fonds de Prévoyance est crée pour couvrir les pertes éventuelles de la société. Il est alimenté par un prélèvement, généralement de 10 pour cent, sur les profits nets réalisés chaque année.

FONDS DE SURPLUS

Le Fonds de Surplus est alimenté par la balance des profits non distribués. Il constitue une réserve additionnelle au patrimoine de la société.

BONI DU DIVIDENDE

Après avoir pourvu à tous les frais de gestion ainsi qu'aux attributions prévues pour les fonds de Réserves, Prévoyance, Surplus ou autres, le solde des bénéfices nets annuels est distribué aux sociétaires sous forme de dividende proportionnellement au temps où les actions ont été acquittées.

LES BANQUES ET LES CAISSES POPULAIRES

Nous citons textuellement l'opinion de feu monsieur le Commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires sur le continent Nord Américain: "Il est nécessaire d'affirmer avec précision et clarté, que les Caisses Populaires ne sont pas organisées en vue d'exercer leurs activités dans le rayon occupé par les banques ordinaires ou de devenir à un titre quelconque, des rivales pour les institutions visant des opérations beaucoup plus considérables. Il est établi aujourd'hui que les Caisses Populaires sont des vrais canaux fécondants pour les opérations des grandes banques, c'est ce que prouve l'expérience faite dans tous les pays ou les deux genres d'institution fonctionnent au mutuel avantage des unes et des autres."

LA CAISSE POPULAIRE EST UN BESOIN

De l'avis de M. le Commandeur Alphonse Desjardins: "La coopération d'épargne et de crédit, est le point de départ essentiel, la base même du mouvement coopératif, parce qu'elle éclaire et élève l'esprit de l'ouvrier et du cultivateur, et leur donne une meilleure conception de ce qu'ils doivent faire dans leur état respectif, et aussi parce qu'elle tend à rendre leurs efforts et leur labeur plus féconds."

QUELQUES CHIFFRES

Pour donner une idée du grand nombre de petits prêts fait par la société pendant un an, l'Annuaire Statistique de la Province de Québec révèle que 11,066 prêts sur billets ont été consentis pendant l'année 1935 seulement, de ce nombre 7,774 prêts étaient pour des sommes de moins de $100.00. Pendant 37 années il a été prêté par les Caisses Populaires de cette Province une somme de $200,-000,000.00 et les pertes ne dépassent pas $100.000.00, soit 1/20 de 1 pour cent.

ADMINISTRATION DE LA CAISSE POPULAIRE

La société est constituée et gouvernée par 4 corps différents:

a) Le Conseil d'Administration est composé d'au moins 5 membres choisis par l'assemblée des sociétaires et est chargé de la direction générale de la société. La gestion de la Caisse est confiée à l'un de ses membres appelé gérant. Les règlements prescrivent que la ou les personnes ayant le maniement des fonds de la société doivent donner une caution pour la fidèle exécution de leurs devoirs. Cette caution, dans presque tous les cas, prend la forme d'une police fidélité-garantie fournie par une compagnie d'assurance, la prime étant à la charge de la société.

b) La Commission de Crédit composée de 3 membres choisis par l'assemblée des sociétaires, s'occupe exclusivement des demandes de prêts qui lui sont toujours transmises par le gérant. Elle examine les garanties morales et matérielles offertes, elle vérifie la solvabilité des emprunteurs, elle fixe les conditions de toute opération de prêts et prononce à l'unanimité sur l'admissibilité ou le rejet des ouvertures de crédit. De son côté, l'emprunteur doit—sous peine de refus dire loyalement et franchement pourquoi il veut emprunter. Les membres de la Commission de Crédit sont tenus, sous secret d'office, à la plus parfaite discrétion. Ils sont privés du droit d'emprunt ou d'endossement.

c) Le Conseil de Surveillance composé de trois membres choisis par l'assemblée des sociétaires, surveille toutes les opérations de la société, vérifie fréquemment la caisse et veille à l'exécution et à l'observance de la loi, des statuts et des règlements. Les membres du Conseil de Surveillance sont privés du droit d'emprunt ou d'endossement.

d) L'assemblée générale représente l'universalité des sociétaires. Elle délibère et statue sur tous les intérêts de la société et confère au Conseil d'Administration, les pouvoirs supplémentaires dont il a besoin.

ORGANISATION GENERALE

Les Caisses Populaires sont groupées en Unions Régionales. Les Unions Régionales de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Gaspé et Sherbrooke forment la Fédération, organisme central de surveillance et de propagande.

INSPECTION

Outre le contrôle du Conseil de Surveillance, chaque Caisse Populaire est sujette à une vérification faite par un Inspecteur de la Fédération.

Parmi les combles

Le comble de l'honnêteté: refuser de prendre un escalier dérobé.

Le comble de la valse: tourner en ridicule.



Dimanche le 22 octobre, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous deux distingués visiteurs: Mgr Camille Roy, Vice-recteur de l'Université Laval de Québec et représentant du Comité Permanent de la Survivance Française, et M. Jean-Baptiste Beaudoin, inspecteur de la Fédération des Caisses Populaires de la Province de Québec.

A cette occasion une séance fut organisée sous les auspices de notre cercle de l'A.C.F.A. L'asistance était nombreuse.

M. J.-M. Fontaine présida cette séance et adressa quelques mots de bienvenue.

M. Beaudoin nous parla ensuite d'une manière très intéressante des Caisses Populaires. Il nous donna des renseignements importants ayant trait au fonctionnement de ces caisses et nous fit la lecture de rapports de statistiques de caisses populaires de deux villes et d'une de la campagne. Sa parole persuasive fut écoutée avec attention.

Nous cûmes ensuite le plaisir d'entendre Mlles. Landreville et Gadbois dans un chant "Les cloches du soir" et une chanson patriotique.

Invité par le président à adresser la parole, Mgr Roy se dit être très heureux de pouvoir joindre sa voix à celle de son cher ami, M. Beaudoin, pour nous apporter le salut de la Province de Québec, et dans une superbe conférence traita de la Survivance Française en Amérique.

Après avoir rappelé avec émotion le souvenoir des héros de la patrie qui furent nos aïeux et avoir énuméré nos raisons de vouloir survivre, le distingué conférencier nous incita à travailler fortement à garder notre esprit français. "Pour bien garder notre langue, dit-il, il faut garder notre esprit. Gardons bien notre tête, si nous voulons que notre langue continue à prononcer la douceur des mots français. C'est l'esprit qui fait la langue."

S'adressant aux parents, Mgr Roy leur conseilla de voir à ce que leurs enfants reçoivent une éducation catholique et française car c'est par l'éducation que se forme l'esprit des enfants.

Notre dévoué Père Curé, dans des paroles très appropriées remercia les conférenciers et notre hymne national termina la soirée.

* * *

Mercredi dernier, le 18, les RR. PP. Fournier et Lavoie sont allés à Edmonton pour assister au 10ème Congrès de l'Association Canadienne Française de l'Alberta.

Logique

Mádame vient de faire l'acquisition d'un toutou, sanglé aux épaules de lanières de cuir en guise de collier.

—Comment trouves-tu mon chein? demande-t-elle à son époux?

—Très joli, répond celui-ci, très joli. Mais pourquoi, diable! lui metstu des bretelles et pas de pantalon?

MORINVILLE

Nous avons eu le chagrin de perdre encore un de nos bons vieu paroissiens, nous voulons dire M. Félix Morneault. Il avait été marchand à Barhead pendant un certain nombre d'années et il y a quelques huit ou dix mois il vint résider chez son gendre M. D. E. Guy. Il y arrivait en compagnie de sa dame. Nous espérions que tous deux pourraient vivre encore de nombreuses années de repos et de bonheur intime au milieu de leurs et petits-enfants. La Providence en a décidé autrement et il y a un peu plus d'un mois M. Morneault tombait sérieusement malade et après une lutte vaillante contre la maladie il dut rendre les armes et faire son sacrifice. Il mourut parfaitement résigné à la volonté divine.

Les funérailles eurent lieu samedi matin et un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir d'accompagner la dépouille mortelle jusqu'à l'église et même jusqu'au cimetière.

Nous offrons nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée. M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

* * *

Notre congrès pour les Canadiens-Français de l'Alberta est maintenant une chose du passé. Disons immédiatement qu'il a été un succès complet. Beaucoup des nôtres s'étaient rendus à Edmonton pour l'occasion et tous portèrent le plus grand intérêt aux questions débattues. Mgr Camille Roy président du comité de la Survivance française en Amérique était venu de Québec même, prendre part à ces assises nationales et voir à ce que la langue des aïeux se conservât dans nos plaines de l'Alberta. Le magistral discours qu'il nous donna au cours du congrès était celui d'un maitre et nous n'avons pas assez d'éloges à son sujet. Disons que ce discours seul valait la peine de se rendre dans la capitale et même plus.

* * *

A la suite du congrès, Mgr Roy voulut bien se rendre à Morinville pour y passer le dimanche. Mgr nous donna le sermon à la grand'messe et là encore il fut à la hauteur de sa réputation d'orateur sacré.

* * *

Les Soeurs du Bon Pasteur se sont rendues chez nous dimanche durant l'après-midi et se proposaient de faire leur tourneé annuelle, sollicitant l'aumône pour les petits orphelins dont elles ont la charge. Malheureusement la température changea durant la nuit de dimanche à lundi et nos soeurs ont du rentrer chez elles pour nous revenir dans un temps plus favorable.

AU JUNIORAT

Salutations amicales des Junioristes à tous leurs nombreux amis!

Lundi le 16 une bise glaciale soufflait du nord, mais grâce au système d'air climatisé du Juniorat, nous ne l'avons sentie qu'à l'extérieur de la maison. Cependant par mesure de prudence, le R. P. Econome en constatant la froidure demande aux "Grands" de poser les doubles croisées. Et pendant la seule récréation du midi toutes les fenêtres avaient revêtu leur habit d'hiver.

* * *

En entrant au réfectoire au soir de ce même jour, nous avons vu avec plaisir à proximité du R. P. Supérier M. J.-B. Beaudoin, délégué de la Province de Québec au congrès de l'A.C.F.A. Nous eûmes le plaisir de l'entendre dans une très intéressante conférence sur les "Caisses Populaires."

* * *

Mardi, rien n'altéra le tic-tac régulier de la vie junioriste.

Mercredi après-midi les Junioristes assistent à une des séances du magnifique Congrès de l'A.C.F.A. A la veillée Messieurs les Méthodistes, ainsi que Messieurs les Versificateurs, les Humanistes et les Rhétoriciens jouissent de l'immense avantage d'entendre Mgr Camille Roy dans une magistrale conférence.

* * *

Vers les huit heures, jeudi, les junioristes font les frais du chant à Saint-Joachim, à la messe des congressistes, célébrée par S. E. Mgr U. Langlois, O.M.I. Après la messe un groupe va visiter l'imprimerie de "La Survivance," où le R. P. Patoine, O.M.I., s'occupe de les initier à l'impression du journal. Le reste s'amuse dans la salle paroissiale. Enfin vers dix heures et demie une nouvelle séance commence à laquelle assistaient les Junioristes. Retour pour diner. Et par manière de contraste, l'aprèsmidi se passe en classe. Après souper encore à la salle Saint-Joachim, pour la clôture du Congrès. A cette séance quelques-uns de nos confrères présentent une saynète, illustrant la manière de tenir un cercle d'études chez des fermiers. Plusieurs crurent reconnaitre l'ainé de la famille Michaud, le R. P. Michaud, O.M.I., dans le frère cadet en soutane.

* * *

Vendredi matin Mgr Roy célèbre le

LAMOUREUX — N.D. de Lourdes

.... L' e22 octobre nous avions une partie de cartes dans notre salle paroissiale. Mme Joseph Gravelle en avait assumé l'organisation et la direction, secondée par Mme Ernest Langlois, Mathilude Langlois, Eva Paradis et Léontine Gravelle. Une bonne assistance remplissait la salle. Les prix des Dames offerts par Alma Gaumont, Johnstone-Walker, furent remportés par Mmes Lucien Langlois, Vernon McIsaac et Lina Sénécal. Les prix des hommes donnés par Isidore Paradis, Adélard Houle furent gagnés par Alcide Gaumont, J. Wychsuk et Siméon Langlois. Le prix d'entrée échut à Henri Gaumont et celui de la râfle à Jos. Wychsuk, l'un donné par Emiilen Paradis et l'autre par Joseph Normandeau. Le prix d'entrée des enfants présenté par Siméon Langlois fut gagné par Roger Houle Après le goûter qui fut abondant et excellent, il y eut un ravissant convert dont nous sommes heureux de donner ici le programme: 1.—Orchestre, par la famille Charles Rocque; 2.—La Nacelle, chant par Imelda et Gilberte Normandeau, accompagnées par Mlle Viens. 3.—Home on the Range, chant par Imelda et Gilberte Normandeau, accompagne par Mlle Viens. 4.—Dieu qui passe, déclamation par Mlle Viens. 5.—Le Clairon de Déroulède, et Otes donc ton nez de là, pr Adélard Gaumont. 6.—My lonesome old Blues, par Alice Rocque. 7.—Piano, par Mlle Viens. 8.—Tyrolienne, par Julienne Gaumont. 9.— Whispering Hopes, chant par Imelda et Gilberte Normandeau, accompagnées par Mlle Viens. 10.—Représentation du petit Crucifié, par la famille Rocque et Joseph Gravelle. 11.—Orchestre, par Jacob Brothers.

Puis le R.P. Genest, recteur du collège et le R.P. Fortier, ainsi que les commissaires des écoles de la paroisse: Isidore Paradis, Wilfrid Godbout, Séraphim Lamoureux, William Hostyn, Henri Normandeau, prirent place sur le théâtre, et l'on procéda à la distribution des prix du Concours de français. Le R.P. Fortier distribua à tous les élèves méritants prix et diplômes. En suite, ayant félicité élèves et maîtres, il nous retraça rapidement les activités de l'A.C.F.A. et termina en rappelant aux parents leur devoir de faire parler français à la maison et de créer une atmosphère française au foyer. M. le Curé appuya ces remarques et après les remerciements aux visiteurs et à toute l'assemblée pour le succès de la soirée, on se sépara vers minuit. Merci très cordial à Mme Joseph Gravelle et à toutes ses assistantes de nous avoir procuré une soirée si agréable. Un merci tout spécial aussi aux amateurs qui ont pris part au concert.

M. Adélard Houle est à se construire une résidence sur sa ferme à un mille de l'église. C'est un bungalow sur fondation en ciment et soubassement. L'électricité et l'eau courante en feront une maison tout à fait moderne. Nos compliments!

Au moment ou nous écrivons ces lignes, une tempête de neige fait rage et le thermomètre est descendu rapidement vers 10 au-dessus de zéro.

Saint-Sacrifice de a messe dans la coquette chapelle du Juniorat, et après la récréation du matin il donne une belle conférence aux élèves. Il nous demande entre autres choses de bien cultiver notre langue maternelle ainsi que le latin, voire même le grec. Il nous invite aussi à aller cueillir des fleurs dans le jardin des racines grecques. Hélas! j'avoue n'avoir goûté jusqu'ici qu'à l'amertume des racines sans avoir pu déguster la suavité des parfums du grec ou la douceur de ses fruits. Après la conférence, Pierre Frère se lève bravement et demande un congé à l'illustre conférencier. L'avant-midi nous fut octroyé, mais à une heure et demie, la face un peu longue, nous allions en classe.

* * *

Samedi après-midi nous allons au théâtre "Empire" pour assister à une démonstration de gymnastes danois. Vraiment nous n'avions jamais vu d'aussi bons athlètes risquer aussi bravement de se briser l'échine.

Le chien paresseux

Deux paysans traversent un champ. Ils rencontrent un autre paysan accompagné d'un chien, lequel, campé sur son arrière-train, hurle lamentablement.

—Qu'a votre chien, demande l'un des deux paysans.

—Il est paresseux, répond le maitre de l'animal.

—Mais il doit certainement avoir quelque chose pour hurler de la sorte.

—Que non! il est assis sur un chardon et il est trop paresseux pour se mettre debout.

PLAMONDON

Durant les exercices de dévotion au Rosaire de ce mois, ce sont les élèves de notre école qui se sont chargés du chant. Ils s'en acquittent avec une habilité de jeunes artistes dévoués et pieux. Un tel succès dû à la qualité naturelle de leur voix et à l'enseignement compétent de leurs institutrices, est pour notre paroisse une nouvelle cause de gratitude pour l'enseignement varié que recoivent nos enfants prévilégiés.

* * *

Pour cause de santé M. L. Ferrière a dû renoncer aux travaux de la ferme et même établir sa résidence au village avec sa famille.

M. A. Prudhomme, vétéran de la Grande Guerre, est venu demeurer non loin du domicile de notre garde-malade. Plus de maisons vacantes.

* * *

M. W. Gauthier est à se bâtir une maison de très belle apparence, voisine de sa boutique de forge.

* * *

Le 17 dernier, M. et Mde Adias Bourassa ont fait baptiser leur 12e enfant. Le bébé a reçu au baptême le nom de Marguerite-Marie en l'honneur de la Sainte du jour. Parrain et marraine M. et Mme E. Plamondon.

ST-JOACHIM

La retraite paroissiale de St-Joachim commencera le 29 octobre, dimanche soir à 7:0 h. pour se terminer le 5 novembre. Elle sera prêchée par le R.P. L. Gagnon, o.m.i. Sermons du matin à 8h. Sermons du soir à 7:0 heures.

BAZAR AU FORT SASKATCHEWAN

Sous la présidence de Mme Hormidas Lamoureux, les Dames de l'Autel du Fort Saskatchewan auront leur Bazar e vendredi 3 novembre, à la salle "Fort Community Hall" au profit de leur église.

Le thé sera servi de 3 à 7 heures p.m. Il y aura jeux de cartes, le soir de 8 à 10 heures p.m.

Bienvenue à tous. Bienvenue à nos amis des paroisses voisines.

APPEL AUX COULEURS

Le Consulat de France à Vancouver fait savoir que les classes 1931 à 1939 incluses, seront prochainement appelées. Tous les Français appartenant aux dites classes qui n'ont pas déjà été individuellement avisés, sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat aussitôt que possible.

Au commissariat

L'agent. — Monsieur le commissaire, cet homme a volé une auto.

Le Commissaire, distrait. — C'est bien, on va le fouiller.

GIROUXVILLE — N. D. de Lourdes

Le 18 octobre avait lieu les funérailles de Mme Alphonse Deslauriers, décédée lundi dernier. La défunte demeurait chez l'un de ses fils. Elle laisse pour la pleurer un autre fils et plusieurs petits fils et petites filles. Une asistance nombreuse assistait aux funérailles. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

Le R.P. Curé est de retour du Congrès de l'A.C.F.A. Ce congrès fut le dixième et il fut le plus intéressant. Un de nos canadiens-français, M. E. Cimon, de Donnelly, donna un discours sur la coopération. Si les chemins avaient été plus favorables plusiuers de nos paroissiens se proposaient de s'y rendre.

* * *

Une de nos paroissienne, Mme Joseph Marceau, fut transportée à l'hôpital dimanche dernier. Elle est assez gravement malade.

* * *

Les fermiers profiteront de la belle température pour achever de sauver leurs récoltes. Prions la Divine Providence de nous venir en aide.

Esprit d'observation

Roger regarde son petit frère qui a quelques mois, puis d'un air satisfait:

—Tu vois, il aura bientôt les joues assez larges pour recevoir des claques...

BONNYVILLE

Ce soir la neige s'amoncelle après une tempête qui a soufflé toute la journée. Ce semble tt pour l'hiver; espérons que tout cela disparaîtra encore. Heureusement que dans la région tous les battages sont à peu près terminés. Mais peut-on espérer autant de tout l'Alberta?

* * *

Plusieurs de nos délégués et visiteurs nous sont revenus du Congrès, tous enchantés et louangeant le beau succès de la fête.

* * *

Deux autres mariages ont été célébrés dernièrement, M. Lecomte à Mlle Dubuc de La Corey et M. Edouard Rivard à Mlle Léona Normandin de Bonyyville. A tous La Survivance offre ses meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Nous ne pouvons faire autrement que de souligner l'achat de plusieurs belles machines par nos citoyens les plus chanceux: MM. Aimé Drouin, Willie Paquette et Raoul Lapointe se promènent maintenant à la mode de 1940. Ils ont toutes nos félicitations.

Dimanche dernier eut lieu la distribution des prix de français pour l'école de Bonnyville. Une grande foule d'enfants et de parents y assistaient. Un très joli programme préparé par les professeurs du village rendit l'après midi très agréable et fournit à nos jeunes l'occasion de recevoir des félicitations et des encouragements bien mérités. La distribution des certificats de promotion en musique, du conservatoire de Toronto, eut lieu en même temps.

La vie de famille et la campagne

Quand nous disons que l'existence dans les villes est peu propice au développement de la vie de famille et des vertus familiales, nous ne voulons pas prétendre, on l'aura compris, qu'il n'y a pas d'excellentes familles dans les centres urbains. Nous désirons simplement exprimer que le régime auquel sont astreints les citadins, les occupations, les amusements, certaines habitudes peu recommandables contractées pendant les années de guerre et pendant la période subséquente, tendent à relâcher les liens qui doivent unir les membres d'une même famille, à faire des enfants vis-à-vis de leur parents et des enfants entre eux de véritables étrangers sous un toit commun.

Les conditions propices à la consolidation du lien familial et à la floraison des vertus qui assurent la permanence du foyer se rencontrent-elles mieux à la campagne? Oui, dans une certaine mesure, et il suffit d'observer ce qui se passe dans les centres ruraux pour en convenir. Là, si les gens doivent, comme à la ville, travailler dur pour arracher leurs subsistance et pourvoir aux besoins de ceux qui vivent avec eux, ils ne sont pas les esclaves que sont trop souvent les artisans et les journaliers; ils restent maîtres de leur temps. Surtout ils ne sont pas exposés aux séductions qui guettent d'ordinaire les populations des villes et qui expliquent pourquoi le logis reste vide, l'un allant au cinéma, l'autre à la salle de billard, l'autre à la taverne, et ainsi de suite.

Puis, à la campagne, à raison des circonstances particulières qui y règnent, les familles restent plus unies parce que les activités de leurs membres, hommes ou femmes, enfants ou adultes, s'exercent dans un cadre plus restreint. Ajoutons que les familles se trouvent davantage portées à se fréquenter les uns les autres à chercher leurs distractions et leurs amusements ensemble, dans l'organisation de jeux simples, peu coûteux. Les fréquentations et les mariages se ressentent heureusement eux aussi de cette atmosphère de calme, de tranquillité, de confiance qui fait l'un des principaux charmes de la vie rurale. Il y a certes des exceptions, mais elles ne servent qu'à confirmer la règle générale.

On doit reconnaître toutefois que la campagne d'aujourd'hui perd peu à peu les caractères et les qualités qui la rendaient si intéressante autrefois. Les communications plus faciles ont permis à maints travers, à maintes modes, à maints défauts de passer à la campagne où ils constituent un réel danger pour la vie de famille. Le désir d'imitation qui gagne nombre de gens, la peur de se montrer inférieurs, conduits à des excès qu'il n'est pas aisé de réprimer. Où donc la vie familiale trouvera-t-elle le champ idéal pour s'épanouir largement? A notre avis c'est dans une paroisse de colonisation, sur les terres neuves.

"LA VOIX NATIONALE"

LITURGIE

LE XXIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

EVANGILE

(S. Matthieu, chap. XXII, v. 15 à 21.)

En ce temps-là les pharisiens, s'étant retirés, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours; ils lui envoyèrent donc de leurs disciples avec des hérodiens, qui lui dirent: Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne faites point acception des personnes. Dites-nous donc votre avis sur ceci: Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur répondit: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Alors Jésus leur dit: De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dirent-ils; et il leur répondit: Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

REFLEXIONS

Chrétien, tourne les yeux sur toi-même. De qui es-tu l'image? de qui portes-tu l'inscription? C'est la vôtre ô mon Dieu! Car c'est vous qui nous avez faits; et vous nous avez faits à votre image et à votre ressemblance. Esprit intelligent et immortel, l'âme que vous avez mise au dedans de nous est l'image de votre éternelle substance. Douée par vous de trois facultés essentielles: mémoire, intelligence et volonté, elle porte l'empreinte de votre Trinité sainte. Le péché était venu corrompre votre ouvrage, ternir ce rayon de votre face qui brillait en nous; mais vous nous avez refaits par votre grâce: le baptême du Père, du Fils et du Saint-Esprit a imprimé en nous une nouvelle et plus parfaite image de vous-même. Ame raisonnable, créée à l'image de Dieu et renouvelée par sa grâce, reconnais donc ton auteur! D'après l'inscription que tu portes en toi-même, apprends à qui tu appartiens. Tu es doublement redevable à Dieu seul de tout ce que tu es, jusqu'au moindre trait. Garde-toi de te glorifier en toi-même: à Dieu ce qui appartient à Dieu. Que ton étude et ton travail soient de lui ressembler de plus en plus, de faire tout pour lui, de lui rapporter sans cesse les souvenirs de ta mémoire, les pensées de ton intelligence, les affections de ton coeur, de lui consacrer enfin ton être tout entier!

PETITES NOTES

Depuis le 1er août 1939 une licence d'importation est nécessaire pour l'importation en Belgique des légumes frais et séchés, et des fruits frais comme les pommes, les pêches et les poires.

C'est en 1913 que les stations d'éle vage de volailles ont été établies pour la première fois dans la province d'Ontario.

Avant 1915, la province du Manitoba était obligée d'importer des oeufs frais et des dindons pour alimenter le commerce de Winnipeg. En 1933 le Manitoba a élevé à peu près 1/13 des poulets et 1/5 des dindons produits dans tout le Canada.

En ces 25 dernières années le développement de l'aviculture au Canada s'est fait d'après l'axiome bien connu que voici: "Notre guide doit être la préférence du consommateur pour la qualité, exprimée par l'entremise des types modèles nationaux; c'est ainsi que l'on arrivera le plus sûrement à relever les bénéfices du producteur et du commerçant." W. A. Brown, chef, services de l'aviculture, Ministère fédéral de l'Agriculture.

En 1938, de même que dans les années précédentes, c'est le Canada qui de tous les pays, a fourni à la Jamaïque, la plus grosse quantité de produits alimentaires, de liqueur et de tabac.

CONSERVES

Un bulletin sur la construction et le fonctionnement des conserveries domestiques en Colombie-Britannique, préparé par M. F. E. Atkinson, de la station expérimentale fédérale de Summerland, C.-B. vient de paraître. Dans ce bulletin, le terme "conserverie domestique" désigne ces établissements qui sont à mi-chemin par ordre d'importance entre la fabricatiin des conserves à la maison et la fabrication industrielle. Les procédés de conservation sont plus ou moins les mêmes partout, mais les différentes étapes du procédé, les façons de se servir des instruments, etc., sont trop souvent méconnus. Ce n'est pas pour encourager à faire des conserves chez soi, en concurrence avec les conserves commerciales, que ce bulletin a été préparé. Il y a deux sphères d'opération bien distinctes pour chacune d'elles, mais lorsque la construction d'une conserverie domestique se justifie, elle fournit un marché pour expédier les fruits et les légumes et constitue une nouvelle source de revenu. On trouvera des renseignements détaillés et des illustrations dans ce bulletin que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C.W.	17
No 3 C.W.	14½
Fourrage No 1	14½
Fourrage No 2	12½
ORGE —	
No 1 C.W.	25
No 2 C.W.	25
No 3 C.W.	23½
SEIGLE —	
No 2 C.W.	32
No 3 C.W.	32
No 4 C.W.	28
BETAIL	
Bouvillons de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.50 à 5.25
Génisses de choix	5.25 à 5.75
Ordinaires	4.00 à 5.00
Vaches de choix	4.00 à 4.50
Ordinaires	3.00 à 3.75
Taureaux	3.00 à 4.00
Veaux de choix	7.00 à 7.50
Cochons pour bacon	8.35
Agneaux	7.00 à 7.50
Moutons d'un an	4.50
BEURRE	
No 1	28½
No 2	27
No 3	25½
CREME	
Spécial	24
No 1	22
No 2	19
OEUFS	
A	25 à 26
B	18 à 19
C	12 à 13

PROGRES DANS L'EXTIRPATION DE LA TUBERCULOSE BOVINE

La Division de l'hygiène vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture espère que dans un temps assez rapproché tous les troupeaux du Canada seront sous surveillance pour l'extirpation de la tuberculose bovine et que tous les autres animaux de la ferme seront à l'abri, en autant que cela est possible, de toute autre maladie. Ceux qui comprennent l'importance économique de l'industrie animale et connaissent les rapports qui existent entre cette industrie et la santé publique s'accordent à dire qu'aucun service public ne saurait être plus utile que celui-ci.

Il y a quarante-trois ans que les premières mesures ont été prises pour l'extirpation de la tuberculose bovine, l'une des tâches les plus importantes dans la lutte contre les maladies animales; la première de ces mesures consistait à faire gratuitement l'épreuve des troupeaux à la tuberculine. La demande pour ce service n'était pas forte en 1896, mais elle se développa à mesure que les propriétaires d'animaux se rendirent compte de la valeur de l'épreuve et du degré d'infection des troupeaux. Graduellement, dit le Dr Orlan Hall, Chef adjoint de l'inspection vétérinaire, qui est chargé de ce travail sous la direction du Dr A. E. Cameron, Directeur général vétérinaire, les propriétaires comprirent l'avantage qu'il y a pour eux d'avoir des animaux sans tuberculose, qui se vendaient plus aisément pour l'exportation ou sur le marché local. D'autre part, les municipalités et les officiers de la santé publique insistaient de plus en plus pour que le lait offert en vente provienne de vaches sans tuberculose. La lutte contre la tuberculose ne cessa de prendre de l'ampleur si bien qu'aujourd'hui sur les 8,840,000 vaches du Canada, quelque 36 pour cent sont sous surveillance. Sur le total de cette population bovine, 4,762,000 dont 52 pour cent sont sous surveillance, se trouvent dans les provinces de l'Est.

Cette lutte contre la tuberculose bovine se conduit sous trois systèmes. 1—Accréditation des troupeaux, dont l'objet est l'extirpation de la tuberculose dans les troupeaux de race pure. Ces troupeaux sont éprouvés gratuitement par des inspecteurs vétérinaires à l'emploi du Ministère fédéral de l'Agriculture. On paie une indemnité pour les sujets réagissants, basée sur les deux-tiers de la valeur attribuée aux animaux par les inspecteurs vétérinaires du Ministère. Les derniers chiffres montrent qu'il y a actuellement 8,520 troupeaux entièrement accrédités au Canada; 2—Troupeaux sous surveillance; c'est là un régime qui s'applique aux troupeaux croisés ou métis, quel que soit le nombre d'animaux métis ou de race pure qu'ils renferment. Aucune indemnité n'est payée pour les sujets réagissants, mais les propriétaires reçoivent ce qu'ils peuvent tirer des restes utilisables de ces animaux. Il y a 52, 182 troupeaux sous surveillance dans le pays. 3—Zones réservées; le but de ce système est d'extirper la tuberculose dans des zones spécifiées. Les deux-tiers au moins des propriétaires d'animaux dans une région spécifiée doivent signer une pétition demandant l'établissement d'une zone sous ce régime. Le paiement de l'indemnité est basé sur les mêmes évaluations et limitations que le système d'accréditation. Le nombre de bovins placés sous ce système de zone réservée est de quelque 2,390,000. Le nombre total de bovins placés sous tous les régimes pour l'extirpation de la tuberculose est d'environ 3,245,000, en augmentation de 2,332 sur 1916.

Il y a sept grandes raisons pour lesquelles la tuberculose bovine devrait être extirpée, disent les agents de la Division de l'hygiène vétérinaire et les officiers de la santé publique. Ces raisons sont les suivantes: la tubercuose constitue un danger pour la santé publique; le public insiste pour avoir des produits laitiers provenant de troupeaux sains; cette maladie cause de fortes pertes aux propriétaires de bovins; c'est faire un bien pauvre emploi de ses grains et de ses fourrages que de les donner à des bêtes tuberculeuses; le maintien d'un troupeau sain coûte moins cher que celui d'un troupeau tuberculeux; un troupeau sain produit en général beaucoup plus qu'un troupeau tuberculeux, et a une valeur beaucoup plus elévée; les bestiaux venant de troupeaux accrédités et de zones réservées font prime sur le marché et se vendent à prix beaucoup plus élevé que les autres.

—Quelle différence fait un fermier de sa terre et d'une pipe?

—Il laboure sa terre avec peine, et sa pipe, il la boure avec plaisir.

REUNION FRANCE-CANADA

Allocution de l'Honorable Juge F. Ford
Conférence de Mgr Camille Roy

Vendredi soir dernier, le Comité France-Canada tenait sa première réunion de la saison, à l'Hotel MacDonald. L'hôte d'honneur était Mgr Roy.

Le président du Comité, l'Honorable Juge F. Ford, souhaita d'abord la bienvenue dans une délicate allocution.

ALLOCUTION DE L'HONORABLE JUGE FORD

Encore une fois nous commençons nos activités d'une nouvelle année, dans un temps triste, quand les libertés humaines, représentées par les deux drapeaux accrochés aux murs ce soir, sont de nouveau menacés. J'espère que l'oeuvre de connaissance et de rapprochement entre la France et l'Amérique, et entre la France et le Canada, qui est le motif de la fondation, il y a trente ans, du Comité France-Amérique aura des résultats de sympathie et de secours.

De nouveau je veux faire bon accueil aux membres de notre Comité d'Edmonton et leurs amis qui nous font honneur par leur présence ici ce soir. Je serai content si plusieurs de vous se joignent à nous comme membres.

Après la conférence, que je suis sûr vous attendez avec impatience, l'élection des officiers pour l'année aura lieu et nous vous donnerons l'occasion de vous inscrire.

Mais maintenant retournons à notre programme immédiat.

Il y a en réserve pour vous, je vous assure, un délice.

Nous sommes grandement honorés de ce que Monseigneur Camille Roy aie bien voulu accepter mon invitation de nous adresser la parole.

Monseigneur Camille Roy est le vice-recteur, c'est-à-dire la tête actuelle, de cette grande institution, l'Université Laval, dont les traditions et les racines poussaient au Canada au milieu du dix-septième siècle, quand le Grand Séminaire de Québec fut établie par Louis XIV, et qui, au milieu du dix-neuvième siècle reçut de la Reine Victoria une Chartre Royale.

L'oeuvre que notre hôte d'honneur a poursuivie comme ecclésiastique, éducateur et crivain, a bien mérité et a été reconnu par le Saint-Siège, par la République Française, par plusieurs Universités et non moins, par son élection comme Président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

Avant hier et encore hier j'ai eu le privilège rare d'entendre ses discours incomparables. Mes amis, vous serez bien récompensés d'être venus ce soir.

Monseigneur, voudriez vous avoir la bonté de prendre la parole.

Conférence de Mgr C. Roy

Prié d'adresser la parole, Mgr C. Roy remercie d'abord le président et l'auditoire. Puis il aborde son sujet: "La France, depuis trois siècles et demi, est demeurée au Canada."

Il brosse un tableau de l'Empire français en Amérique; puis de main de maître il montre comment, dans cet empire, la France a gardé une large place, même après que son drapeau eut "replié son aile et repassé les mers."

La principale forme sous laquelle la France est demeurée parmi nous, c'est la littérature.

Après 1760, on en voit poindre les débuts dans le journalisme.

Le premier journal ce fut la "Gazette de Québec," en 1764. Mais on n'eut le premier journal français qu'en 1806 avec le "Canadien," dont Etienne Parent fut collaborateur (1820).

Il importe ici de souligner trois précurseurs littéraires: Etienne Parent pour le journalisme; F.-X. Garneau pour l'histoire; Octave Crémazie pour la poésie.

Après eux vinrent des écoles successives.

En 1860, le siège du gouvernement "nomade" s'étant transporté à Québec, on assista à la naissance de l'Ecole de Québec. En effet, l'arrivée du gouvernement y avait attiré une pléiade d'hommes lettrés: Antoine Gérin-Lajoie, l'abbé Casgrain, Etienne Parent, Octave Crémazie, l'abbé Ferland, etc...

L'Ecole de Québec fonctionna surtout en faveur de la "cause nationale;" c'était pour ainsi dire un service de survivance française.

L'histoire était alors représentée par Crémazie et Casgrain, la poésie par Fréchette et Lemay, le roman par Casgrain, Larue, Lajoie, P. Aubert de Gaspé.

A partir de 1900, l'école littéraire de Montréal se tient au premier plan.

Ecole psychologique avec Nelligan, Gill, Lozeau, Rénier, Choquette

Poésie du terroir: Blanche Lamontagne, E. Coderre (Jean Narrache), A. Desrochers.

Poésie philosophique. Ici, le conférencier souligne l'oeuvre si belle de l'un des nôtres, Georges Bugnet, du Lac Majeau, ancien rédacteur à La Survivance.

On a aussi le roman avec Maria Chapdelaine comme point de départ. Mentionnons Harry Bernard, Desrosiers; et deux oeuvres de valeur: "Menaud maître-draveur," et "Trente arpents."

En conclusion, l'éminent conférencier salue les deux esprits, les deux richesses que nous possédons en Canada: la littérature française et la littérature anglaise.

* * *

M. le Docteur A. Blais remercie l'orateur; puis l'on procède aux élections du Comité France-Canada.

Patron: M. le Président Kerr de l'Université.

Président d'honneur: M. Milton Martin. Président: L'honorable Juge F. Ford. Vice-président. M. J. Chatain. Secrétaire: M. Jean Côté. Trésorier: M. Maurice Lavallée. Les membres du Comité: M. le Juge Dubuc, M. le colonel Jamieson, Miss P.P. Lefroy, Mlle Letta Martin, Mme J.-N. Côté, Mme J.-E. Lambertt, Miss M. Bowman, M. J.-N. Gosselin.

RAPPORT FINANCIER DE L'A.C.F.A. — 1936-1939

I—RECETTES

Mai 1-36 En banque	166.48
Mai-Déc 36 Contribution, Cercles (8 mois)	593.76
Gouvernement de France	130.00
Jan-Déc 37 Cercles (12 mois)	695.80
Jan-Déc 38 Cercles	210.54
Gouvernement de France (2 remises)	254.10
Jan-Oct 39 Cercles	168.20
Gouvernement de France	122.40
	2341.28

II—DEPENSES

Date	Secrétariat	Loyer	Impressions, timbres, etc.	Diocèse de Grouard	TOTAL
Mai-Déc 1936 8 mois	367.70		253.75 19.37	32.00	672.82
Jan-Dé- 1937	355.37(1)	102.00	107.18 163.08	86.00	107.18 706.45
Jan-Déc 1938	60.50 arrérages	160.00	193.75(2) 94.11	73.28	581.64
Jan-Oct 1939		120.00	11.70 38.77	85.00	255.47
					2323.56
16 oct. 1939—Balance en banque					17.72
					2341.28

(1) M. Belhumeur résigne, juin 30, 1937.
(2) Montant $193.75 payé au Concours de français des dons du Gouvernement de France.

P.S.—Balance dûe au Diocèse de Grouard $399.50 et intérêts payés à date.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Un nombre d'amies se réunissaient vendredi dernier chez Mme A. Turgeon pour dire aurevoir à Mlle Reine Coupal qui va passer une partie de l'hiver en Californie.

* * *

Mme Alphonse Turmel, de New Westminster, B.C., a pasé une semaine chez M. et Mme J.-A. Galland et à St-Paul.

* * *

Après une absence de deux mois, à Girouxville, Mme Louis Normandeau est de retour parmi nous.

* * *

Mme N. Vallée, de Bonnyville, passe quelques jours avec sa jeune fille Thérèse chez Mme W. Philion.

* * *

Dr Marc Beauchamp est arrivé de Toronto, en vacances chez sa mère, Mme L.-E. Beauchamp.

* * *

Une cinquantaine de leurs amis alalient mercredi soir, le 18 octobre, surprendre le Docteur et Mme Emile Boissonneault à leurs appartements au Wesminster, pour les féliciter à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage.

Mgr Camille Roy, Vice-recteur de l'Université Laval de Québec, et président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, qui fut le professeur de rhétorique du Dr Boissonneault au Séminaire de Québec, se fit l'interprète de tous pour féliciter les jubilaires et leur offrir des voeux.

Au nom de tous ceux présents, Mme C.-E. Gariépy leur présenta un cabaret (Sheffield).

Le groupe comprenait:

Rév. Père Boucher, M. l'abbé Ketchen, M. et Mme C.-E. Gariépy, M. et Mme J.-H. Tremblay, M. et Mme J.-W. Pigeon, Dr et Mme L.-O. Beauchemin (Calgary), M. et Mme N. Gosselin, M. et Mme A. Rocque, M. et Mme J.-J. Leblanc, M. et Mme E. Dame, M. et Mme J.-A. Thibault, M. et Mme C.-E. Barry, M. et Mme P.-E. Poirier, M. et Mme P.-J. Barbeau, M. et Mme P. Côté, M. et Mme J. Audette, M. et Mme P.-J. Leclair, M. et Mme J.-D. Noel, M. et Mme G. Pepin, M. et Mme J. Julien, M. et Mme R. Bouchard, Mme H.-A. Dow, Mme L. Beauchamp, Mme P. Vettorel, Mlles Alice Joncas, Yvonne Joncas, Marie Paradis, Emilie Paradis, Bérengère Mercier, Dr A. Blais, Dr P. Mousseau, M. H. Milton Martin, M. Jacques Jenvrin, M. J.-B. Beaudoin, de Montréal.

CALGARY

Le Congrès de l'A.C.F.A. sous tous les rapports à été un véritable succès. Le résumé donné par le Rev Père Thériault à son retour d'Edmonton nous souligne qu'au Congrès maints problèmes ont été discutés —des choses qui se présentent tous les jours. Nous les voyons sous un aspect bien différent, et ce n'est qu'à ces occasions que souvent elles sont comprises dans leurs propres valeurs. Nous sommes très reconnaissants du travail et du temps inépuisable, donné par tous ceux qui ont pris part au Congrès. Nous aussi, nous avons une part à remplir quoique qu'elle semble être minime.

* * *

Le Rev. Père W. Dargan est décédé le 21 octobre, à l'Hôpital Ste-Croix, âgée de 56 ans. La Messe solennelle sera célébrée à la Cathédrale Ste-Marie, mercredi matin, à 10 heures.

* * *

Madame André Despins fait un séjour chez son père, M. F. Bowler, à Stettler, Alberta.

* * *

Mlle Alice Lachance est retournée au couvent St-Joseph, des Soeurs de la Sagesse à Red Deer, Alberta.

* * *

M. et Madame J. Brusset de passage ici, les hôtes de M. le Docteur et Madame L. O. Beauchemin. Madame Brusset a assisté au Congrès.

* * *

Madame Bourque et Madame Masse de Ensign, Alberta, ici les hôtes de Madame F. Boucher et Madame Giroux, pour la Convention de la Ligue Catholique Féminine de l'Alberta.

* * *

M. le curé Thériault de retour du Congrès est enchanté de son voyage. Il était accompagné de M. Lucien Auclair et M. André Rostaing.

* * *

Madame C. Fortin partira bientôt passer l'hiver à Hollywood, Californie, où habitent trois de ses enfants.

* * *

M. et Madame R. Boissonneault de Seebe en visite chez leurs parents, M. et Madame R. Boissonneault de Calgary.

* * *

Madame D. Maloney de retour de MacLeod à l'occasion des noces anniversaires de sa fille, Madame A. Edgar McLeod. Madame Maloney est descendante de famille distinguée, du joli nom de Lafrance de Beauharnois.

* * *

Une nouvelle d'Allemagne apprend que les officiels du gouvernement recommandent aux maitresses de maison un substitut au thé fait de pensées, de ronces sauvages, de feuilles, de mûres sauvages, et de fraises, qu'elles peuvent cueillir elles-mêmes.

Nos femmes Canadiennes dont le thé est taxé légèrement doivent pourtant se réjouir, car le thé dans certaines parties de l'Europe se vend jusqu'à $10.60 la livre.

NOUVELLES

MONTREAL—Le premier ministre Dysart, du Nouveau-Brunswick, a déclaré qu'il n'y a aucun fondement à la rumeur voulant qu'il y aurait des élections en novembre prochain dans sa province.

SUDBURY—Un aviateur non identifié a lié et bâillonné le surveillant de l'aérodrome de Sudbury, fumé quelques cigarettes, bu du rhum dans le bureau de l'aérodrome, monté dans un hydravion et décollé dans une direction inconnue.

Londres.—Sir Samuel Hoare a demandé aux employeurs de cesser de mettre à la porte leurs employés, car, dit-il, "il y en a déjà trop qui ont été mis à pied. Tâchez de les ravoir. Vous aurez besoin de beaucoup d'entre eux, avant qu'il ne soit tard."

En classe

Le Professeur. — Ici, c'est moi qui commande. Que les imbéciles sachent que c'est moi leur maître!...

VISONS à VENDRE

Visons à vendre au plus tôt. Familiers, très doux. Prix modérés. Ecrire à "La Survivance," Edmonton, Alta.

Le préfet de La Caise, qui savait que l'empereur Napoléon 1er n'était pas toujours insensible à la grosse flatterie, lui débita un jour cet alexandrin:

Dieu fit Napoléon, puis il se reposa.

L'empereur, saisissant alors une feuille de papier, y traça ce quatrain qui amusa, dit-on, tout Paris:

Dieu ne s'en tint pas là:
Il fit encore La Chaise,
Puis il se reposa
Beaucoup plus à son aise...